



Agencia Andaluza de Cooperación Internacional para el Desarrollo
CONSEJERÍA DE IGUALDAD Y POLÍTICAS SOCIALES

Evaluation Finale de l'Action Humanitaire Visant à Réduire la Vulnérabilité de la Population du Cercle de Kayes Face à l'Avancée de la Désertification au Mali"



Par
Consultant : SY Oumar
Assistant : Diakité Felix
Janvier 2019

Table des matières

Liste des acronymes	1
1 Résumé exécutif	3
1.1 Information sur l'évaluation	3
1.2 Les objectifs entendus de cette évaluation sont entre autres :	3
1.3 Conclusions et recommandations :	4
1.3.1 Conclusion :	4
1.3.2 Recommandations :	8
1.3.3 Leçons apprises :	9
2 Introduction :	10
2.1 Contexte général du Mali	10
2.2 Contexte de la région de Kayes	11
2.2.1 Situation agricole et environnementale :	12
2.2.2 Les antécédents du projet :	13
3 Présentation du projet	15
3.1 Compréhension et justification de l'intervention :	15
4 Objectifs de l'évaluation :	17
5 Méthodologie de l'évaluation :	18
6 Analyse de l'intervention :	19
6.1 Efficacité :	19
6.2 Efficience du projet	26
6.3 Viabilité :	29
6.4 Impacts et effets induits	31
6.5 Connectivité de l'intervention :	32
6.6 Appropriation et renforcement institutionnel :	33
6.7 Perspective genre dans le développement :	34
6.8 Protection de l'environnement :	36
6.9 Respect de la diversité culturelle :	37
6.10 Coordination et complémentarité :	38
6.11 Alignement	38
6.12 Pertinence	40
7 Conclusions et recommandations	42
7.1 Conclusion :	42
7.2 Recommandations :	46
8 Diffusion de l'évaluation	47

Liste des annexes.....	49
Bibliographie : quelques-uns des documents utilisés.....	70

Liste des acronymes

AACID : AGENCE ANDALOUSE DE COOPERATION INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPMENT

ACPP : ASSEMBLEE DE COOPERATION POUR LA PAIX

AECID : AGENCE ESPAGNOLE DE COOPERATION INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT

AEDD : AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

AGR : ACTIVITE GENERATRICE DE REVENU

AOPP : ASSOCIATION DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES PAYSANNES

BAD : BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

BM : BANQUE MONDIALE

CSCOM: CENTRE DE SANTE COMMUNAUTAIRE

CSRCP : CADRE STRATEGIQUE POUR LA CROISSANCE ET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

FAO : FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'AGRICULTURE

FIDA : FOND INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

MEADD : MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE.

OMVS : ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL

ONG : ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE

PDESC : PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

PNUD : PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

PTF : PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIER

Informations clés du projet et de l'évaluation :

Titre du projet : Action Humanitaire Visant à Réduire la Vulnérabilité de la Population du Cercle de Kayes Face à l'Avancée de la Désertification au Mali

Durée du projet : ~~18-25~~ mois allant du 18/06/2016 au 17/~~12~~07/187

Localisation du projet : Cercles de Kayes, région de Kayes, Mali

Montant du financement : 186 000 euros

Origine du financement : Département de l'Egalité et des Politiques Sociales de l'AACID

Code du financement (bailleur) : OCC21/2015 et code CRS 52010

Secteur : Aide alimentaire /projet de sécurité alimentaire

Type de financement : Subvention de coopération

Bénéficiaire du financement : ACPP

Partenaires d'exécution :

Partenaire bénéficiaire du financement : ACPP

Partenaire local d'exécution : ACPP

Type d'évaluation : Evaluation finale

Période d'évaluation : Novembre et décembre 2018

1 Résumé exécutif

1.1 Information sur l'évaluation

L'évaluation finale du projet intitulé **projet de "Action Humanitaire Visant à Réduire la Vulnérabilité de la Population du Cercle de Kayes Face à l'Avancée de la Désertification au Mali"** financé par l'AACID à hauteur de 186 000 euros pour une période ~~18-25~~ mois pour le compte de l'ACPP.

L'objectif général est de contribuer au renforcement de la résilience de la population de la région de Kayes, au Mali, contre les effets du changement climatique et de la dégradation des sols. Plus concrètement, ce projet à caractère pilote et précurseur, vise à atténuer les effets du changement climatique (désertification et dégradation des sols due à l'érosion éolienne et hydrique consécutives ou non aux actions anthropiques) à travers des actions de reboisement, de mise à disposition de l'eau et des activités génératrices de revenus dédiées spécifiquement aux femmes. Ces activités vont accroître la capacité de résilience des populations face à l'insécurité alimentaire.

Il faut rappeler que les droits à l'alimentation, à un environnement sain et à un développement inclusif sont des droits fondamentaux, donc exigibles et un facteur important pour asseoir un développement inclusif et durable.

Par ailleurs, de façon plus spécifique, cette intervention vise principalement à réduire la vulnérabilité de la population aux effets du changement climatique dans 3 communes rurales du cercle de Kayes. Et les actions planifiées et exécutées ont été : (1) Récupérer 30 hectares de terres pour la culture et le pâturage au moyen d'activités de reboisement et de création de pépinières ; (2) Faciliter la disponibilité et l'accès des femmes à une nourriture de qualité, grâce au démarrage d'activités génératrices de revenus (AGR) comme la mise en place et à disposition de moulins à céréales, distribution d'outils et d'intrants pour la culture de soutien.

La mission d'évaluation s'est déroulée durant les mois de novembre et décembre mais avec un certain nombre de difficultés comme la disponibilité de l'équipe AOPP et d'un interlocuteur connaissant les activités du projet. Toutefois, avec les informations fournies par le siège de l'ACPP, le président de l'AOPP local et un animateur du projet (l'équipe d'évaluation n'a pu avoir d'informations documentaires au niveau de l'AOPP car l'ancien coordinateur est parti avec toute la documentation du projet), la visite de terrain pour constater les avancées et réalisations du projet a pu avoir lieu.

1.2 Les objectifs entendus de cette évaluation sont entre autres :

- Évaluer le degré de portée des résultats prévus et, en particulier, sa contribution à la réalisation des objectifs.
- Évaluer la mise en œuvre pratique du cadre institutionnel formé AOPP et ACPP.
- Évaluer la participation des détenteurs de droit dans la gestion du projet et dans quelle mesure l'expérience a contribué à renforcer et accroître leurs capacités de résiliences face aux chocs climatiques consécutives au changement climatique qui est devenue une réalité dans le cercle de Kayes.
- Faire des recommandations et des suggestions d'amélioration pour les interventions futures de

chacun et chacune des organisations impliquées dans la mise en œuvre du projet.

Le projet a été évalué de manière critique par le biais de critères internationalement acceptés de pertinence, efficacité, impact, durabilité et ce, tout en s'appuyant sur les approches de genre, durabilité environnementale et renforcement des capacités. L'évaluation a adopté une approche consultative et transparente avec toutes les parties. La méthodologie a été basée sur l'élaboration des hypothèses, analyse des évidences à travers la triangulation des données, des informations rassemblées et constatations des conclusions.

Les évaluateurs ont employé une diversité de méthodes de collecte de données pour assurer la triangulation des constatations, et ont préparé des outils d'évaluation pour la conduite des entretiens et groupes de discussion dirigés. Une attention particulière a été accordée aux femmes afin de s'assurer qu'elles soient consultées de manière adéquate. L'équipe d'évaluation a provoqué aussi des réunions non programmées pour sonder différentes opinions. Durant les étapes de terrain, l'équipe d'évaluation a été accompagnée par un agent de l'AOPP. Ce qui a beaucoup facilité les contacts sur le terrain et a permis d'instaurer un dialogue permanent avec les bénéficiaires. Quelques limites ont été rencontrées concernant surtout l'étendue de la zone couverte par le projet et les difficultés de déplacement à de l'état des routes et des marigots. Ceci, nous a conduits à procéder à un échantillonnage des cibles pour les entretiens. Toutefois, nous avons visité toute la zone d'exécution.

1.3 Conclusions et recommandations :

1.3.1 Conclusion :

Pour plus de commodité, les conclusions sont présentées en fonction des critères qui ont été analysés dans le cadre de cette évaluation :

L'efficacité

L'efficacité du projet a été surtout facilitée par la stratégie d'intervention qui a démarré avec une identification permettant de déterminer et d'hierarchiser de façon participative les cibles (bénéficiaires directes – les femmes de 3 villages -et les bénéficiaires indirectes –les communautés des 3 villages et hameaux environnants- et les actions à entreprendre pour répondre aux besoins identifiés. Cette identification a été dynamique et a permis de cibler parmi la population, les plus vulnérables. De ce fait, les résultats des activités à mener ont été atteints dans leur grande majorité et permis la fonctionnalité et la rentabilité des activités identifiées et des actions de restauration des sols ainsi que de récupération du couvert végétal. Toutefois, il y a quelques problèmes au niveau du reboisement qui sont dus aux aléas climatiques comme le manque de pluie ou les inondations. Mais ces problèmes vont rapidement être résolus grâce à la maîtrise des techniques de pépinières par les populations formées et la prise de conscience par rapport aux rôles du couvert végétal dans l'atténuation des effets du changement climatique. D'ailleurs les populations se sont engagées d'une part, à reprendre le reboisement dans endroits non couverts. Et d'autre part de l'étendre à d'autres zones proches de leurs villages.

Actuellement les associations villageoises sont autonomes mais nécessitent un suivi de proximité pour les rendre plus résilientes. Il faut aussi signaler que les actions développées et menées en Espagne et particulièrement en Andalousie ont atteint les résultats escomptés en matière de connaissance des réalités de l'insécurité alimentaire et du changement climatique dans la région de Kayes. L'on peut donc affirmer sans nul doute que ce projet a réussi à atteindre ses résultats et son objectif spécifique à plus de 95%. Ce qui consiste une grande performance dans un milieu difficile et conservateur et où les réticences culturelles en faveur de l'exclusion de la femme des centres de décision et de la propriété foncière ainsi que de la jouissance des moyens et facteurs de production sont fortement enracinés. Aujourd'hui les

femmes sont en phase de devenir propriétaires de parcelles et détiennent des moyens de productions et des capacités pour mettre en valeur les terres qui leur sont octroyées. En plus, elles ont été formées pour participer à l'adaptation au changement climatique.

L'efficience du projet

Des différents entretiens avec les responsables du projet, il nous est apparu que les fonds alloués aux différentes activités ont été utilisés à bon escient. Il n'a pas été noté de cas d'utilisation anormale des fonds. L'analyse des résultats obtenus montre que les objectifs globaux ont été atteints avec les ressources allouées toute chose qui plaide en faveur d'une utilisation rationnelle des ressources du projet.

Les services techniques ont été fortement impliqués dans l'exécution des formation mais peu dans le suivi. Cette faille aurait pu être renforcée car c'est une activité importante dans l'appropriation et la perpétuation de l'intervention de la part de ces derniers. Il faut souligner que les services publics techniques ont dans leurs compétences le suivi des activités de développement mais ne disposent pas de moyens pour le faire. De même, les opinions de la population bénéficiaire auraient pu être davantage prises en compte en ce qui concerne l'achat des équipements.

La viabilité

La durabilité du projet est en relation avec l'appropriation. Les composantes AGR, équipements et approvisionnement en eau potable auront certainement un effet durable. Cet effet est renforcé par la composante formation qui au dire des différents interlocuteurs est l'une des pierres angulaires du projet, celle qui va faciliter les éléments pour amorcer et adopter un changement de comportements et faciliter la gestion tout en assurant la rentabilité des AGR et des points d'eau. Les organisations et institutions locales telles les conseils communaux n'ont pas encore une vision claire, les ressources nécessaires et un leadership suffisamment fort pour les questions de changement climatique et de genre (malgré leur inscription dans les PDESC). Il faut souligner que la durée du projet est assez courte pour une ambition aussi grande mais les résultats sont palpables et assurent dans une certaine mesure la durabilité.

L'impact et résultats atteints

A ce stade, nous parlerons beaucoup plus d'effets induits que d'impact. En effet les indicateurs définis dans le cadre logique/plan de suivi évaluation du projet sont pour la plupart des indicateurs d'activité. Tout au plus nous pouvons considérer les effets induits des formations, des équipements, des AGR, des reboisements qui ont contribué à améliorer les conditions de vie de la population et permis un empowerment des femmes. Cela nous paraît tout à fait logique au regard de la durée du projet que l'on ne saurait définir des indicateurs d'impact qui traduisent généralement des résultats à plus long terme surtout sur le changement et l'enracinement des pratiques apprises et des messages véhiculés.

Du point de vue de l'effet du projet, il ressort des investigations que le projet a amélioré la quasi-totalité des indicateurs au niveau au niveau de la zone d'intervention. Les actions programmées en Andalousie ont été réalisées avec succès et ont vu la participation de l'équipe de coordination du projet dans les différentes rencontres de sensibilisation sur la situation d'insécurité alimentaire récurrente au Mali et en particulier dans la région de Kayes.

Connectivité de l'intervention :

Le présent projet est conçu comme étant une action humanitaire ponctuelle qui doit développer les capacités des bénéficiaires et les rendre indépendant. De ce fait, dès le départ s'est basé

stratégiquement sur le renforcement des capacités des femmes et plus particulièrement des jeunes femmes et des femmes vulnérables comme les veuves. Ce qui fait donc que

- Les capacités des femmes et des jeunes ont été appuyées de nature à minimiser l'effet de dépendance par la mise en exploitation des ressources disponibles et apportés par le projet.
- Les activités s'inscrivent dans la durée et commencent déjà à générer des impacts visibles avec la restauration du couvert végétal, la mise en marche des pépinières et des activités génératrices de revenus comme les moulins et les jardins horticoles ainsi que la facilitation de l'approvisionnement en eau potable.
- Les femmes ont reçu des formations qui leur garantissent la bonne gestion des ressources qui leur ont été octroyées.

Actuellement, l'intervention a produit des résultats de développement et a impulsé une dynamique de changement positif au niveau des villages bénéficiaires.

Appropriation et renforcement institutionnel :

Par rapport à l'appropriation, il faut souligner que le projet a basé son intervention sur la pleine participation des populations locales et des autorités locales administratives et coutumières. De ce fait, elles ont été impliquées dans l'identification et la formulation du projet. Un processus participatif a été maintenu tout au long de son exécution. L'implication continue et l'accompagnement de proximité des bénéficiaires dans le projet est un gage d'appropriation. Toutefois, le projet n'a pas mis en place un mécanisme de désengagement progressif mais les bénéficiaires ont été responsabilisées dès le départ dans la gestion de leurs activités.

Concernant, le renforcement institutionnel, force est de remarquer que le renforcement des institutions publiques tout comme celui des organisations de la société civile est un élément fondamental dans les interventions aussi de bien de l'ACPP que de l'AOPP. Dans ce projet précis, le renforcement a surtout concerné les capacités productives, de planification, de gestion et d'organisation administrative des trois organisations paysannes féminines des communes de Segala, Khouloum et Koussane, bénéficiaires du projet. Ce qui permet d'avoir des organisations de la société civile bien organisées.

Perspective genre dans le développement :

Compte tenu de la situation de vulnérabilité et d'insuffisante inclusion des femmes au niveau national en général et en particulier dans la région de Kayes par rapport à l'accès et la gestion des ressources productives ; l'intervention a été orientée pour favoriser l'accès ces dernières à la terre, aux moyens de production, aux activités génératrices de revenu afin de freiner et réduire la fracture qui existe entre les hommes et les femmes quant au contrôle des ressources.

De ce fait, dans le cercle de Kayes, le projet a travaillé sur une stratégie basée sur deux axes :

- Permettre l'accès des organisations de femmes des trois localités au contrôle, au travail et à la gestion de la terre ;
- Favoriser la participation effective de la femme dans la prise de décision, l'accès aux ressources et à leur contrôle par le biais des sensibilisations et formations.

Cette stratégie a été réalisée de façon à ne pas générer un refus de la part des hommes qui ont toujours eu un contrôle total sur les ressources productives, leur jouissance et la prise de décision au sein de la famille et de la communauté. De ce fait la stratégie a appuyé des actions où les hommes et les femmes sont ensemble pour les réaliser pour garantir la pleine participation de toute la communauté sans exclusion aucune. En plus, les critères de sélection des bénéficiaires au sein des organisations paysannes féminines ont privilégié les femmes seules ou veuves qui n'ont pas de moyens pour subvenir aux besoins de leurs familles.

Protection de l'environnement :

La restauration de l'environnement pour lutter contre la désertification est le deuxième axe fondamental du projet après la promotion de l'équité entre l'homme et femme. De ce fait, dans son exécution le projet a tenu en considération la protection et de la restauration de l'environnement surtout en ce qui concerne la lutte contre la désertification et la conscientisation sur les réalités du changement climatique souvent accentués par les pratiques agricoles de l'homme. Plusieurs formations ont été imparties aux bénéficiaires pour faire les pépinières pour le reboisement, et la restauration des sols dégradés. Des formations pour le compostage ont été organisées, ce qui va réduire l'utilisation des engrais chimiques et permettre aussi une économie d'argent. A cela, il faut ajouter l'utilisation de l'énergie solaire comme moyen d'exhaure de l'eau des puits, ce qui limite les effets de pollution des hydrocarbures et le réchauffement climatique.

Respect de la diversité culturelle :

Le projet se déroule dans une zone peuplée majoritairement d'une population sédentaire composées Soninkés, Khassonkés et Malinkés et dont la principale activité est l'agriculture. A côté de ces trois principales ethnies, il y a des peuls et des maures qui sont généralement des éleveurs souvent transhumants mais qui ont maintenant tendance à se sédentariser et à pratiquer l'agriculture en plus de l'élevage. De ce fait, le projet a intégré dans le choix des bénéficiaires des critères objectifs qui ont permis l'intégration de toutes les composantes ethniques sans aucune exclusion et ce en respectant leurs us et coutumes.

Comme déjà évoqué, l'intervention a été exécutée en respectant les us et coutumes des populations locales. De ce fait tous les calendriers de travail étaient conformes aux pratiques culturelles en vigueur au niveau des villages bénéficiaires. Ceci a été facilité par le fait que toutes les personnes employées par le projet parlaient les langues locales et avaient une grande connaissance des coutumes locales. Aussi toutes les formations, sensibilisations et informations sont faites en langues locales. Ce qui a d'ailleurs renforcé l'acceptation et l'adhésion des bénéficiaires du projet mais aussi des leaders communautaires.

Les changements évolutifs introduits par le projet pour donner une plus grande considération à la femme dans la communauté et au sein de la famille pour contribuer à la sécurité alimentaire et à la préservation de l'environnement ont été faits en douceur. Ce travail a été facilité par la connaissance de l'AOPP des caractéristiques sociologiques et anthropologiques des populations locales.

Coordination et complémentarité :

Le projet a développé une stratégie de coordination et complémentarité surtout entre ses deux partenaires d'exécution, l'AOPP et l'ACPP. Cette coordination et complémentarité a d'abord commencé avec le processus d'identification du projet (avec une intégration d'autres acteurs comme les services techniques des eaux et forêts, les associations locales villageoises, etc.) et s'est poursuivi aussi dans sa formulation et son exécution.

Au niveau de Kayes, il existe une synergie d'action bien développée entre tous les intervenants en partenariat avec la société civile locale, la diaspora et les pouvoirs publics déconcentrés et décentralisés. Cet espace de concertation est aussi un espace de coordination et de complémentaire entre les différents intervenants. Et le projet y a été totalement intégré.

La pertinence du projet :

La pertinence de ce genre de projet n'est plus à démontrer. Il se déroule dans un contexte d'extrême pauvreté et de vulnérabilité écologique et alimentaire/nutritionnelle à tous les niveaux.

De ce fait, les interventions du projet répondent aux besoins de base des populations bénéficiaires en matière de développement, de sécurité alimentaire et de protection de l'environnement. Et pour cela, le projet a mis en place une logique d'intervention cohérente qui permet de répondre aux besoins de ses cibles. Les objectifs globaux, les activités exécutées ont une relation logique, ce qui a facilité l'obtention des résultats.

Le projet est en parfaite cohérence avec toutes les politiques et stratégies en matière de sécurité alimentaire, de lutte contre la pauvreté de genre et de changement climatique. Il s'encadre aussi dans les priorités sectorielles et géographiques de l'AACID et de la coopération espagnole en général au Mali en sécurité alimentaire, de genre et d'adaptation au changement climatique.

1.3.2 Recommandations :

Les recommandations qui découlent de la stratégie d'intervention du projet et des résultats atteints vont à l'endroit des deux principaux partenaires d'exécution, à savoir AOPP et ACPP.

A l'endroit de l'ACPP :

1. Poursuivre le financement le projet avec un budget réduit sur au moins deux ans supplémentaires et élaborer un plan de transferts aux associations villageoises avec un suivi à distance tout en impliquant les acteurs institutionnels et techniques clés (Conseil de cercle, les mairies, les services techniques, le ministère de la famille, de la femme et de l'enfant) pour la consolidation des acquis.
2. Etablir une convention de collaboration avec les communes bénéficiaires et ce, en incluant les services techniques locaux pour mettre en place un comité de suivi local afin de renforcer l'implication du niveau départemental dans le suivi des activités.
3. Etablir et mettre en œuvre un plan de renforcement du partenaire local, AOPP, à faire face à ses obligations dans le projet. En référence aux résultats des entretiens avec les agents sur le terrain et au siège, le renforcement pourrait se porter sur la possibilité d'assurer la transmission des données et fonds documentaires du projet pour assurer une traçabilité correcte de toutes les actions et de tous les acteurs impliqués. Durant l'évaluation, l'équipe n'a pas pu accéder aux rapports de suivi de l'AOPP car tous les documents ont été emportés par l'ancien coordinateur.
4. Influencer le partenaire local pour créer un espace de concertation et d'échange entre les différents intervenants en matière de sécurité alimentaire, de genre, d'emploi rural, de résilience et de changement climatique pour pouvoir mutualiser leurs efforts et éviter de financer les mêmes activités pour les mêmes bénéficiaires ou échanger les cas de bonnes pratiques.
5. Introduire dans les projets futurs semblables des aspects de sensibilisation pour amorcer un changement de mentalité des hommes afin de permettre aux femmes de jouir pleinement de leurs ressources et des ressources de la communauté.

A l'endroit d'AOPP :

1. Associer les services techniques déconcentrés, la CAFO et le service du développement social dans les activités de suivi : il serait intéressant de faire des visites d'évaluations techniques en intégrant les responsables des services techniques déconcentrés de l'agriculture et de l'environnement et même du développement social. Ces visites pourront pallier les insuffisances constatées in situ sans et faire croître la notion de redevabilité au sein des associations paysannes bénéficiaires.
2. Prévoir des voyages d'échanges d'expérience entre les différentes associations : prendre les associations faibles pour les amener voir l'expérience de celles qui sont fortes et également monter les bonnes initiatives en matière de solidarité communautaire.
3. Favoriser la création de caisses de solidarité villageoise pour augmenter la cohésion au sein des villages et l'augmentation de la fréquentation par les couches les plus défavorisées. Développer un système d'assurance agricole communautaire. Se renseigner sur les initiatives existantes ailleurs au Mali pour les reproduire tout en les adaptant aux spécificités du cercle de Kayes.
4. Réactualisation permanente des besoins exprimés pour vérifier leur pertinence avant de les exécuter, ceci permet de ne pas doter les associations villageoises d'équipements qui répondent à leurs besoins.
5. Créer un système de relais communautaires pour assurer un suivi rapproché du projet.
6. Elaborer et budgétiser et un plan de communication pour donner plus de visibilité au projet dans la région de Kayes, le cercle de Kayes et sur le tout le Mali. Cet important projet avec toutes ses succès stroy n'est pas connu sur le reste du territoire et même dans les autres cercles de Kayes.

1.3.3 Leçons apprises :

1. Tenir compte de l'avis des bénéficiaires et du savoir local avant de faire toute réalisation surtout physique et des acquisitions de matériels ou d'équipements.
2. Le fait d'avoir choisi des ONG nationale et internationale experte et spécialisées pour assurer l'exécution du projet sur le terrain a permis son déroulement et d'avoir les résultats encourageants malgré les réticences sociologiques, les contraintes géographiques et l'implication limité des pouvoirs publics techniques.
3. La dimension genre dans la prise de décision au niveau communautaire devrait être budgétisée dans le projet pendant la formulation et disposer d'un cadre de suivi détaillé au niveau de la coordination pour augmenter les capacités de leadership et de prise de décisions des femmes au sein des associations villageoises. Des actions d'accompagnement ou des sessions de sensibilisation pendant les périodes creuses peuvent être faites pour faciliter la pleine participation des femmes ou leur accessibilité à la décision. Il est certes bien clair qu'elles exécutent des AGR mais rien n'indique qu'elles exercent un contrôle sur les ressources générées par leurs activités économiques.
4. La prise en compte des contraintes géographiques dans la budgétisation peut permettre de mieux programmer et intensifier les activités de suivi des réalisations par les animateurs. Pour ce genre de projet, il est nécessaire d'avoir un suivi de proximité des dynamiques sociales engendrés pour garantir la durabilité de l'intervention.

5. L'impact immédiat positif du projet est justifié par le fait que la zone choisie correspond aux moyens techniques et financiers déployés, aire géographique limitée et des actions limitées bien étudiées et bien menées en dépit de insuffisances citées.

2 Introduction :

2.1 Contexte général du Mali

Le Mali est un pays enclavé d'Afrique de l'Ouest, réparties sur 1 241 328 kilomètres carrés. Le Mali partage plus de 7000 kilomètres de frontières avec sept pays : la Mauritanie, l'Algérie, le Niger, le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire, la Guinée et le Sénégal. Il est divisé en 10 régions, un district (Bamako), et 703 municipalités dont 666 en zone rurale. Selon la Banque Mondiale en 2014, la population du Mali est estimée à 15.768.227 habitants, dont 50,4% étaient des femmes. La population est très jeune, avec près de 65% de moins de 25 ans. La grande majorité (70%) de cette population vit dans les zones rurales.

L'économie du pays repose largement sur l'agriculture, principalement des exploitations familiales. La principale richesse du Mali est basée sur l'agriculture, l'élevage et la pêche. Ce secteur emploie environ 80% de la population active et représente un peu moins de 40% du produit intérieur brut¹.



Comme le montre le rapport de mi-parcours du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté, CSCRP : 2015), l'économie malienne a connu ces dernières années une croissance annuelle moyenne de 3,0%. Ce taux de croissance est au-dessous des prévisions faites dans le CSCRP. Cela s'explique par la situation d'instabilité politique et sécuritaire qu'a connue le Mali depuis 2012. La croissance moyenne attendue sur la période 2015-2018 est de 5,4%.² En tant que moteur de l'économie, l'agriculture reste encore principalement basée sur les

¹ Plan de Relance Durable du Mali, 2013.

² Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté, CSCRP : 2015

cultures vivrières. Pendant ces dernières années, il y a eu plus de production des produits agroindustriels (coton et arachide) et de légumes, l'élevage et la pêche. En plus des ressources agricoles, le Mali a un énorme potentiel dans les secteurs du tourisme, de l'artisanat, les mines et l'énergie, cependant le pays reste toujours confronté à la problématique de la disponibilité des sources d'énergie permettant de soutenir la production à tous les niveaux. Le Mali est ainsi classé comme étant l'un des moins avancés dans le monde. Selon l'Indice de développement humain le Mali a été classé 182 sur 189 pays en 2018³.

Malgré que les femmes soient représentées dans toute la chaîne de valeur agricole, elles n'ont pas accès aux moyens pour accroître la production et la productivité du fait des contraintes liées à l'accès à la terre, aux engrais, aux équipements de production, aux marchés et aux financements.

2.2 Contexte de la région de Kayes

Première région administrative du Mali, Kayes partage sa frontière avec la Mauritanie, le Sénégal et la Guinée. Sa population est estimée à près de 2 millions d'habitants. Les principales communautés de la région sont les soninkés, les khassonkés, les malinkés, les maures, les bambaras et les peulhs.



Depuis la façade atlantique (port de Dakar), Kayes est le second corridor commercial du Mali. À vocation agro-sylvo-pastorale, la région dispose également d'importantes ressources minières (fer, or, marbre, uranium) et grâce aux importants investissements hydroélectriques de l'OMVS, elle espère en profiter pour assurer un accès à l'énergie à tous ses habitants. La région connaît également une croissance urbaine importante et une économie informelle dense concentrée autour des secteurs secondaires et tertiaires tels que le bâtiment, le transport, l'habillement, la restauration, le commerce.

Le développement des infrastructures de communication (route, aéroport, téléphonie) a fortement accéléré les échanges transfrontaliers et renforcé l'intégration de Kayes dans la sous région: les axes Dakar-Kayes, Nouakchott-Kayes et Kayes-Diéma-Bamako ainsi que Kita-Kati

³ Classement IDH 2018

sont bitumés ; la ligne de chemin de fer Dakar-Niger traverse la région en passant par Kayes, Bafoulabé et Kita avant de rejoindre Kati et Bamako ; la région est desservie par l'aéroport international de Kayes - Dag Dag (aux normes internationales), deuxième aéroport en termes de trafic aérien après celui de Bamako. Aujourd'hui, la région se positionne comme un vrai carrefour dans le bassin du fleuve Sénégal. Kayes est une région de migration par excellence : émigration (en Afrique, Europe, Amérique, Asie) et immigration (dans les bassins miniers surtout, villages et villes).

La mobilité humaine depuis les temps anciens est d'abord un parcours initiatique pour les hommes puis social et économique. Le développement socioéconomique au stade actuel est ainsi dû au dynamisme des associations de développement soutenu et animé par les ressortissants qui ont contribué au processus de développement local (construction des infrastructures socioéconomiques : centres de santé, mosquées, salles de classes, système d'adduction d'eau potable, etc.).

Les transferts d'argent des migrants constituent la source de revenus la plus importante pour la région. En 2008, ils s'élevaient à 120 milliards de francs Cfa pour la part inventoriée par le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'intégration Africaine. La migration représente de fait et avant tout un important levier pour le développement régional et national : impulsion de dynamiques socioéconomiques ; transfert de compétences techniques, de savoir-faire innovants ; ouverture du territoire à l'international et mobilisation des partenaires autour du développement de la région⁴.

La situation économique est critique à cause du faible revenu de la population assez souvent victime de catastrophes naturels comme la sécheresse, les inondations, la culture étant la principale activité de la région, ce qui pousse les jeunes à sortir vers le Sahara pour une immigration irrégulière, entraînant aussi une faible main d'œuvre. Cette forte migration juvénile appauvrit donc la région de ses « bras valides », entraînant une responsabilisation de plus en plus accrue des femmes dans les activités. L'accentuation de la pauvreté et la non-implication des femmes dans les débats publics ne permettent pas un développement inclusif d'où la nécessité de renforcer leurs capacités de pouvoirs à tous les niveaux.

2.2.1 Situation agricole et environnementale :

Les terres agricoles de la région de Kayes sont essentiellement constituées des terres forestières, des terres d'irrigation, des terres cultivées, des terres de pâturage. Toutefois du fait du changement climatique et de l'action anthropique, ces terres subissent de graves dégradations.

Les différents systèmes de productions sont :

- Les exploitations gérées par les grandes familles possédant des troupeaux de bovins de grande taille et de nombreux équipements attelés.
- Les exploitations de taille moyenne dans lesquelles les revenus proviennent encore pour l'essentiel des cultures annuelles (cotonniers, céréales et légumineuses)
- Les exploitations de petites tailles peu équipées et ne disposant que de très peu d'animaux, dans lesquels les systèmes de culture sont destinés prioritairement à l'autoconsommation familiale.
- Quelques exploitations détenues par des propriétaires absentéistes.

Les femmes sont fortement impliquées dans les exploitations agricoles mais comme une main d'œuvre servile avec un accès limité à la propriété et à la jouissance des productions qui sont contrôlées par les hommes chefs de ménage. Généralement, elles sont organisées en coopératives ou groupement

⁴ Source Avenir de Kayes vu par les Kayésiens, GRDR 2016

Les productions clés sont essentiellement :

- Les céréales dont les chaînes de valeur les plus importantes sont : le riz, le maïs, le mil et le sorgho.
- Le coton : Sa production est de plus en plus grande dans la région mais elle peut être meilleure si les conditions agro climatiques sont bonnes.
- Avec la redynamisation de l'agroforesterie et l'amélioration de la pluviométrie, l'on assiste à une exploitation de l'acacia Sénégal produisant la gomme arabique par le biais de saignée avec le sonki. A cela s'ajoutent aussi des productions plus ou moins importantes de mangues et de fruits sahéliens, etc.

Adaptation et système de changement climatique dans les systèmes agricoles

Les projections climatiques sur le Mali suggèrent que les changements climatiques entraîneront une très forte augmentation de la température, une baisse des précipitations, une augmentation des inondations et en général, une variabilité importante de tous les paramètres climatiques à l'échelle saisonnière. Les conséquences les plus visibles sont : la hausse des températures, la fréquence des pluies intenses et les sécheresses. Ces conséquences entraînent des risques biophysiques importants et comprennent notamment la réduction des rendements agricole ; des situations de stress thermique pour les personnes, le bétail et les plantes ; des changements liés aux cultures, aux variétés et aux espèces ou aux races d'animaux développées localement ; des pressions sur les ressources en eau ; et la hausse du prix des produits agricoles. Les moyens de subsistance dépendent de l'agriculture, les changements climatiques altéreront ce qu'elles peuvent faire ainsi que leur aptitude à gérer les ressources naturelles et à accéder à des mesures de protection traditionnelles. Les changements climatiques limiteront également l'accès aux ressources de bases telles que l'eau et l'agro biodiversité.

Pour soutenir les efforts du Mali dans la gestion des risques climatiques des secteurs prioritaires de développement et des communautés, le MEADD, avec l'appui financier de différents PTF a lancé le Programme d'Appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Adaptation aux Changements Climatiques.

Les résultats attendus de cette stratégie sont :

- Des données climatiques et d'informations fiables sont disponibles pour améliorer (i) l'analyse des impacts du changement climatique sur le développement socio-économique et environnemental, et, (ii) l'intégration et le développement de solutions d'adaptation appropriées.
- Des outils opérationnels pertinents pour le Fonds Climat Mali sont élaborés par l'AEDD et le Ministère en charge des Finances et promus vers différents acteurs gouvernementaux, multilatéraux, bilatéraux, secteurs privés et société civile.
- Les parties prenantes concernées mettent en œuvre les mesures d'adaptation innovantes sensibles au genre pour la résilience accrue des systèmes écologiques, économiques et sociaux dans les zones les plus vulnérables du Mali ciblées par le projet.

Plusieurs intervenants concourent dans l'atteinte de ses résultats dans différentes régions du pays. Kayes fait partie des régions ciblées par ce programme compte tenu de l'intensité des effets des changements climatiques.

2.2.2 Les antécédents du projet :

Les antécédents de ce projet sont multiples mais ils résultent principalement d'une proposition que l'AOPP a faite à l'ACPP en tenant compte des besoins exprimés par la population locale.

Il importe de signaler qu'un travail préalable d'identification a été fait par l'AOPP en collaboration avec les services techniques déconcentrés de l'Etat malien au niveau de Kayes. Il s'agit principalement des services ayant des compétences en matière d'eau et d'environnement, d'agriculture, de sécurité alimentaire et des questions de genre. L'AOPP est une organisation de dimension nationale et avec des représentations fortes au niveau régional. Elle a été fondée en 1995, elle regroupe plus de 210 organisations paysannes (syndicats, coopératives, banques céréalières et organisations paysannes de développement intégré) dans les 8 régions administratives du Mali⁵.

C'est ce travail de pré identification qui a été transmis à l'ACPP et qui a servi de base pour la rédaction de ce projet. Il importe de signaler que l'AOPP est une organisation dont les objectifs cadrent parfaitement avec ceux visés par la LOA de 2006 et qui définissent les bases de la politique de développement agricole au Mali. Cette loi vise à promouvoir le développement d'une agriculture et d'un élevage familial durable et modernisé et la promotion des petites entreprises agricoles communautaires⁶. A ces objectifs, il convient d'ajouter la promotion du genre, la prise en compte du changement climatique et la promotion du droit à l'alimentation qui sont aussi reflétés dans les statuts de cette organisation.

Au cours des 10 dernières années, la délégation régionale de l'AOPP à Kayes a travaillé presque exclusivement dans l'exécution de projets de sécurité et lutte contre la désertification, en partenariat avec des acteurs nationaux (Banque Malienne de Solidarité) et internationaux du coopération (ACPP, OXFAM-USA, OXFAM-UK, OXFAM-Belgique, OXFAM-Novib, Coopération suisse, Coopération française, etc.).

La conception de ce projet a suivi un processus où tous les acteurs et partenaires ont été impliqués dans les différentes étapes. La première activité du processus d'identification (débutée en novembre 2014) a été une réunion entre l'équipe de l'AOPP-Kayes et des représentants des 20 organisations paysannes de la région, membres de l'AOPP, afin de recueillir les besoins de chacun d'eux et de la population qu'ils représentent. Ainsi, les villages de Sekora (communauté rurale de Ségala), Sirimoulou (communauté rurale de Koussane) et Kouloum (communauté rurale de Kouloum) et leurs associations de femmes ont été impliquées et consultées

De façon plus concrète le projet se base au niveau national et local, sur des stratégies, orientations politiques et document de planification du développement inclusif et de lutte contre les effets du changement climatique tout en augmentant les capacités de résilience des populations face à l'insécurité alimentaire :

- Rapport national sur le développement durable au Mali (Conseil National de l'Environnement, 2012) et, plus particulièrement, l'initiative Programme pour le développement d'une agriculture résiliente au changement climatique 2012-2016, du Fonds de développement de l'environnement et du développement / PNUD. Ainsi, la proposition exécutée est alignée sur cette initiative, dont les objectifs spécifiques sont : réduire l'érosion, restaurer les terres dégradées, améliorer la fertilité des sols, faciliter l'accès aux semences améliorées pour la population et promouvoir la diversification de l'économie rurale. .

⁵ Depuis 2018, il y a eu un redécoupage administratif qui a augmenté le nombre de régions au Mali. Mais l'AOPP est aussi présente dans ces nouvelles régions.

⁶ LOA 2006

- La Stratégie nationale pour la sécurité alimentaire au Mali (Ministère du Développement Rural et de l'Environnement, 2002) et le Plan de sécurité alimentaire du cercle de Kayes (Commissaire à la sécurité alimentaire, 2007). La dégradation progressive des terres agricoles et la disparition des forêts et des pâturages du cercle de Kayes apparaissent comme les principaux problèmes à résoudre dans la région et sont à l'origine de plus en plus de conflits sociaux. Notamment les conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs.
- Étude sur la situation des femmes au Mali (Projet Promotion des femmes, des enfants et de la famille / Renforcement des capacités des organisations de femmes maliennes RECOFEM-, 2007). Un document qui analyse l'évolution et la situation actuelle des femmes en matière d'accès à la santé et à l'éducation, à l'économie, à la politique et à la culture. Sur le plan économique, il en ressort que, bien que les femmes soient présentes dans tous les secteurs productifs du Mali, leur participation, leur accès aux avoirs ainsi que le contrôle et la gestion des ressources sont encore très limités. Les femmes développent principalement des emplois et des services agricoles dans l'économie informelle. Cette situation est d'encore d'actualité surtout en zone rurale.
- PDESC des communes rurales de Ségala, Koussane et Khouloum.

3 Présentation du projet

3.1 Compréhension et justification de l'intervention :

Le projet "Action Humanitaire Visant à Réduire la Vulnérabilité de la Population du Cercle de Kayes Face à l'Avancée de la Désertification au Mali", est entièrement financé par l'AACID à l'ACPP à hauteur de 186 000 euros et pour une période de ~~18-25~~ mois allant du 18/06/2016 au 17/~~1207/1718~~. Il porte les identifications suivantes : OCC21/2015 et code CRS 52010 – Aide alimentaire /projet de sécurité alimentaire.

Son objectif général est de contribuer au renforcement de la résilience de la population de la région de Kayes, au Mali, contre les effets du changement climatique et de la dégradation des sols. Tandis que son objectif spécifique vise contribuer à la réduction de la vulnérabilité de la population du cercle de Kayes (53 172 personnes -258 395 hommes et 254 777 femmes) confronté à l'avancée de la désertification consécutive aux récurrentes sécheresses et chocs climatiques qui ont fragilisé les capacités de résilience des populations. Ses principales cibles sont les femmes et leur inclusion dans le développement local et la lutte contre les effets du changement climatiques, ce qui nous fait dire c'est un projet de genre dans le développement.

Au Sahel où la région de Kayes constitue la porte d'entrée au Mali, la désertification est l'un des effets les plus palpables du changement climatique, en plus de la dégradation des sols causée par la déforestation. Les principaux problèmes environnementaux dans cette région sont liés à la dégradation des terres agricoles ; la dégradation des forêts ; et le surpâturage (car la région étant par excellence une zone d'élevage mais aussi de transhumance des animaux herbivores - bovins, caprins et même camelins - des pasteurs mauritaniens).

En outre et de par la conjugaison de ces différents facteurs, la population vit une situation de crise alimentaire récurrente, accentuée par la diminution voire la perte des moyens de subsistance monétaires ou alimentaires des ménages en période de sécheresse et/ou de soudure. A cela, il faut ajouter la raréfaction des points d'eau et le manque de fourrage pour le bétail. En

outre, le niveau d'endettement élevé de la population rend les ménages encore plus vulnérables face à une nouvelle crise, leur capacité de résilience étant très faible.

Pour accroître les capacités de résiliences des familles, cette intervention vise principalement à réduire la vulnérabilité de la population aux effets du changement climatique dans 3 communes rurales de Kayes. Et les actions planifiées et exécutées ont été : (1) Récupérer 30 hectares de terres pour la culture et le pâturage au moyen d'activités de reboisement et de création de pépinières ; (2) Faciliter la disponibilité et l'accès des femmes à une nourriture de qualité, grâce au démarrage d'activités génératrices de revenus (AGR) comme la mise en place et à disposition de moulins à céréales, distribution d'outils et d'intrants pour la culture de soutien.

Il importe de préciser que ce projet se déroule 3 communes rurales (Segala, Khouloum et Koussane) du cercle de Kayes. Elles sont frontalières avec le Sénégal et Mauritanie Ce cercle regroupe 25,7% de la population de la région de Kayes - 258 395 hommes et 254 777 femmes - et est organisé en 80 763 ménages. La densité de population moyenne est de 23 habitants / km², bien que la plus grande concentration se situe dans la zone urbaine et périurbaine de la ville de Kayes et dans les vallées fertiles du fleuve Sénégal et de ses affluents. Cependant, le nord et le sud du cercle sont caractérisés par leur faible densité qui va jusqu'à 10 habitants / km².

Il importe de signaler que ce projet a été exécuté en partenariat direct avec l'AOPP section de la région de Kayes qui en assuré l'exécution sur le terrain. L'intervention a été conçue dans le but de soutenir et de donner une continuité à la stratégie de l'AOPP conformément aux lois et règlements en vigueur et aux actions locales en matière de sécurité alimentaire et de renforcement de la résilience communautaire dans les zones vulnérables. Cette proposition ACPP et AOPP s'appuie sur 4 types de stratégies et politiques de développement national, régional et local :



MOULIN DU VILLAGE DE SEKONA, CERCLE DE KAYES



CHEMIN POUR ACCEDER AU PUIITS DE SIRIMOULOU CERCLE DE KAYES



ASSOCIATION DES FEMMES DE SIRIMOULOU CERCLE DE KAYES

4 Objectifs de l'évaluation :

L'objectif général de l'évaluation est de vérifier le respect des critères de qualité établis dans le PACODE. L'évaluation doit servir d'outil d'apprentissage pertinent pour connaître le fonctionnement, les résultats et les effets de l'intervention afin d'orienter les actions futures. L'apprentissage devient fondamental car l'intégration de l'évaluation dans le cycle de planification nécessite un flux continu d'informations pertinentes permettant d'améliorer les processus. En bref, l'évaluation doit permettre l'apprentissage et la responsabilité/redevabilité

vis-à-vis de tous les acteurs de l'intervention, à la fois dans le pays donateur et principalement dans le pays partenaire.

De façon plus pratique, cette évaluation vise à :

- Évaluer le degré de portée des résultats prévus et, en particulier, sa contribution à la réalisation des objectifs.
- Évaluer la mise en œuvre pratique du cadre institutionnel formé AOPP et ACPP.
- Évaluer la participation des détenteurs de droit dans la gestion du projet et dans quelle mesure l'expérience a contribué à renforcer et accroître leurs capacités de résiliences face aux chocs climatiques consécutives au changement climatique qui est devenue une réalité dans le cercle de Kayes.
- Faire des recommandations et des suggestions d'amélioration pour les interventions futures de chacun et chacune des organisations impliquées dans la mise en œuvre du projet.

Il faut signaler que l'évaluation durant les mois de mi novembre à mi décembre 2018 et a mobilisé deux experts.

5 Méthodologie de l'évaluation :

Le programme a été évalué de manière critique par le biais de critères basés sur la pertinence, l'efficacité, l'efficacités, l'impact et la durabilité. L'évaluation a également intégré dans son analyse l'intégration de la dimension de genre, la durabilité environnementale et le renforcement des capacités. Toutefois, il souligner que ce projet est orienté à augmenter les capacités de résiliences des populations de Kayes et des femmes membres des OP des sites cibles. De ce fait, la dimension genre et promotion des femmes et jeunes, est reflétée tout au long de l'analyse et ce à travers les résultats et les activités initiées pour les atteindre.

L'évaluation a adopté une approche consultative et transparente avec toutes les parties tout au long du processus. L'équipe d'évaluation a suivi une méthodologie basée sur l'élaboration des hypothèses, une analyse des évidences à travers la triangulation des données et des informations rassemblées et constatations des conclusions.

L'évaluation a utilisé les outils suivants : Matrice d'évaluation, entretiens semi-structurés avec les informateurs clés, parties prenantes et participants/tes, appuyés par un guide d'entretien ; observation directe lors des visites de terrain, résumé journalier des conclusions et constatations. Il faut aussi souligner que l'évaluation s'est déroulé au moment des récoltes (donc disponibilité restreinte des bénéficiaires) mais elle a aussi coïncidé avec le fait certains villages étaient difficilement accessibles du fait des cours d'eau qui ralentissent les déplacements.

Les évaluateurs ont employé une diversité des méthodes de collecte de données et assurer la triangulation des constatations :

- a. Consultations avec des groupes de discussion/groupes d'informateurs/trices clés.
- b. Revue documentaire itérative de données apportées par la coordination du programme et les partenaires.
- c. Observation des résultats au niveau des communes et chefs lieu de régions.
- d. Entretiens semi-structurés avec différents informateurs/trices clés.

Lors des visites de terrain et pendant les entretiens, les membres de l'équipe ont appliqué des techniques d'observation participante et ont élaboré un résumé journalier des conclusions et constatations.

La méthodologie a suivi les étapes suivantes :

- a. Analyse de la documentation du projet (formulation et annexes et rapport de suivi) au début de l'évaluation et d'une manière fréquente pendant tout le processus d'évaluation. Des documents généraux ont été également consultés pour mieux cerner le contexte du projet et sa justification ainsi que son alignement par rapport aux stratégies et politiques concernant la sécurité alimentaire, le genre et les changements climatiques.
- b. Elaboration des Outils d'évaluation : Matrice d'évaluation (questions clés, indicateurs et sources d'information) et listes de vérification générique pour les entretiens par groupe d'acteurs. Elaboration du programme-calendrier de la mission de terrain.
- c. Visite de terrain à dans le cercle de Kayes (villages de bénéficiaires) et à Kayes ville. L'équipe d'évaluation a pris le temps nécessaire pour des discussions en détail avec les principales parties prenantes du programme disponibles et parties potentiellement intéressées par le projet (service d'agriculture avec le point focal changement climatique et formateur de son état sur les techniques d'adaptation, radio rurale de Kayes, etc.) et a pris en considération leurs perspectives et opinions :
- d. Systématisation journalière des constats et conclusions des visites
- e. Rédaction et envoi du brouillon de rapport Coordinateur et élaboration de rapport final d'évaluation.

À travers l'évaluation, l'équipe a recueilli le maximum d'informations disponibles tout en assurant un traitement de qualité de celles-ci. Les résultats obtenus grâce aux différentes méthodes et sources d'informations ont été comparées pour garantir la validité des constatations. Nous avons dédié une attention spéciale à l'utilisation des évidences et témoignages attestant ces évidences avant de développer les constatations et conclusions.

Les contraintes rencontrées dans l'application de l'approche évaluative ont été les suivantes :

- a. Le temps disponible pour l'évaluation a été court en raison de l'indisponibilité du personnel responsable du projet sur le terrain et des difficultés d'accès à certains sites à cause des inondations.
- b. L'équipe a eu des difficultés à avoir des informations avec le partenaire local.
- c. Les résultats ont été mesurés quantitativement et qualitativement. Mais les informations sur l'emploi des ressources financières dans les rapports sont faibles ; ce qui rend très difficile l'analyse de l'efficacité des actions des partenaires. Toutefois au regard des réalisations tangibles et le dynamisme des OP féminines bénéficiaires sur le terrain, il apparaît clairement que le projet a rationnellement utilisé les fonds.

6 Analyse de l'intervention :

Pour pouvoir l'analyse globale de cette intervention, il a été tenu compte des critères fournis dans les TdR de la présente évaluation. Mais pour mieux cerner l'intervention et ses effets, l'équipe d'évaluation a jugé nécessaire d'ajouter à l'analyse, en plus des critères fixés par les TdR des critères comme la pertinence et l'alignement de l'action par rapport aux stratégies et politiques de la coopération espagnole et du Mali.

6.1 Efficacité :

Il importe de signaler que l'analyse de l'efficacité du projet s'est principalement basé sur les informations documentaires fournies par l'ACPP, les interviews des bénéficiaires, de partenaires institutionnels, de responsables communautaires et de l'animateur de l'AOPP ainsi nos observations in situ.

Il a été procédé à une estimation en terme de pourcentage et vérification des résultats accomplis constatés sur le terrain et les rapports du projet a été faite. Chaque résultat a été analysé en

fonction de l'objectif spécifique et ce en lien avec les activités programmées et exécutées. Ce travail a été facilité avec les constatations sur le terrain, les entretiens avec les bénéficiaires et l'exploitation de la documentation du projet (rapport final d'exécution).

A1. R1 Campagne de reboisement de 30 ha (10 ha / localité) avec des plants de neem :

Cette activité a débuté au mois de juillet 2016, juste avant la saison des pluies par la mise à disposition des semences et de l'équipement nécessaire pour faire les pépinières ainsi que le creusement d'un puits. Pour ce faire, un comité de gestion a été mis en place. Il était composé des autorités locales, de la population cible et des services techniques régionaux. La tâche de mener à bien cette activité lui a été assignée. Chaque village a octroyé de façon volontaire 10 ha aux bénéficiaires pour abriter les pépinières, les puits et l'espace de reforestation.

Compte tenu du démarrage tardif de cette activité, les premières plantations d'arbres se sont faites avec l'achat d'autres plants et non avec la pépinière qui venait juste de commencer. Août est généralement le moment le plus propice dans cette partie du Sahel pour faire les reboisements car cela coïncide avec l'installation des pluies et une forte humidité des sols. En 2017, avec l'appui du technicien environnementaliste de l'AOPP, les pépinières ont été bien réalisées, ce qui sert aujourd'hui pour l'enracinement et le développement de cette activité de reboisement. En effet ce technicien a accompagné et conseillé les femmes des associations féminines des 3 villages bénéficiaires : Sirmoulou (42 femmes), Sékora (40 femmes) et Kouloum (40 femmes) soit un total de 122 femmes pépiniéristes. Ces femmes formées sont également entrain de former d'autres femmes de leurs associations aux techniques de pépinières car cette activité génère aussi des revenus avec la vente des plants, surtout des arbres fruitiers..

De ce qui précède, l'équipe d'évaluation a constaté que cette activité a été entièrement réalisée et le résultat atteint à 100%. Toutefois, par faute de grillage ou de clôture, les jeunes plants aussi bien au niveau des pépinières que des zones reboisées sont menacés par la divagation des animaux.

Il faut juste souligner qu'en plus du neem, les populations ont planté d'autres essences locales comme les acacias Sénégal et les manguiers pour leur valeur commerciale et leur utilisation aussi dans l'alimentation du bétail (gousses d'acacia sont un excellent fourrage pour le bétail) et leur utilisation dans la médecine traditionnelle. Actuellement, au Mali les fruits du neem sont transformés en bio insecticide et utilisés dans de nombreuses exploitations agricoles comme substitut aux insecticides chimiques.

Toutefois, au niveau de résultat (reboisement de 30 ha de forêt), il a été constaté que l'activité avait été affectée par des aléas climatiques (irrégularités des pluies et inondations dans les basses terres). Ce qui fait que même si cette activité a été réalisée à 100%, elle n'a pas encore totalement produit les résultats escomptés. Mais avec la prolifération des pépinières et la conscientisation du rôle des arbres dans la gestion du changement climatique, l'on ose croire que le reboisement va s'intensifier dans les prochains mois. Il faut aussi noter que le nombre sans cesse croissant de pépinières individuelles dénote de leur importance économique.

A2. R1 Formation en gestion de pépinières forestières pour 45 jeunes (30 femmes et 15 hommes en raison de 15 personnes par village) Dates d'exécution : Cette formation a eu lieu en août 2016 à Kayes et s'est déroulée comme prévu avec les bénéficiaires femmes et jeunes qui ont été sélectionnée au niveau des 3 villages. Elle a été réalisée avec l'appui des services techniques des eaux et forêts du cercle de Kayes. Elle a concerné les techniques pour

faire les pépinières, les techniques de reboisement et les espèces à choisir par rapport à l'adaptation à l'environnement ainsi que l'entretien/surveillance des espaces reboisés. Cette activité a été réalisée à 100%.

D'ailleurs au niveau des villages, on trouve nombre d'initiatives personnelles concernant des pépinières, ce qui démontre que les restitutions et les formations par les personnes ayant été formées ont bien marché. La vente des plants une activité qui génère des revenus.

A3.R1 Formation de 45 femmes de 3 organisations paysannes aux techniques de conservation des sols et de régénération de la couverture végétale et de production de la fumure organique :

Cette formation fut exécutée en mai 2017 avec la participation de la totalité du public ciblé et les modules ont été dispensés par les services techniques agricoles de la direction régionale de l'agriculture de Kayes. Elle a eu lieu sur le terrain, notamment à Sékora pour mieux comprendre la notion de dégradation des sols et les techniques pour les solutionner. L'objectif général de la formation était d'aider à développer les capacités des producteurs dans la zone d'intervention du projet pour adopter des mesures de protection et de gestion de la fertilité des sols. Les objectifs spécifiques de la formation étaient les suivants :

- Identifier les facteurs de dégradation des sols à Sekora, Kouloum et Sirimoulou
- Décrire les pratiques de conservation et de restauration des sols à Sekora, Kouloum et Sirimoulou
- Connaître le rôle des principaux éléments nutritifs à améliorer fertilité du sol
- Exposer différentes techniques de fertilisation
- Accompagner et soutenir les agriculteurs de Sekora, Kouloum et Sirimoulou dans la production d'engrais organique.

Cette formation a été effectuée à 100% et durant la phase d'évaluation, nous avons constaté dans les villages la production d'engrais organiques à partir des différents déchets produits au sein des ménages. L'engrais est même transporté au niveau des jardins horticoles pour augmenter leur fertilité.

A4. R1 Formation aux techniques de production agricole (plante céréalière et horticole) pour 30 femmes des 3 organisations paysannes : Cette formation a été réalisée en mai 2017 au profit des 30 femmes sélectionnées des localités de Sekora, Kouloum et Sirimoulou. Elle a été aussi dispensée par le service d'agriculture de la DRA de Kayes. L'objectif général de la formation était de contribuer au renforcement des capacités des producteurs en bonnes techniques agricoles pour une agriculture durable. Les objectifs spécifiques de la formation étaient les suivants :

- Préparation du sol
- Cultures précédentes
- Qualités d'une bonne semence
- Zone de précipitation et de culture
- Types de sol -Semis – Fertilisation – Traitement phytosanitaire
- Techniques de récolte, de Conservation des stocks et d'emballage.

Elle a été réalisée à 100% et a suscité un grand engouement au niveau des villages surtout dans les coopératives féminines. Actuellement les techniques apprises en langue locale sont entrain d'être utilisées aussi bien dans les champs collectifs qu'au niveau des champs individuels des femmes et des jeunes. Sa réussite et son adoption sont dues au fait qu'elle permet rapidement de générer de la plus value surtout au moment de la soudure. Les femmes des villages continuent d'ailleurs d'en demander et de diversifier davantage cette formation.

A5. R1 Voyage à Selibaby (région de Guidimaka, sud de la Mauritanie) pour se familiariser avec une expérience pilote de lutte contre l'érosion : Elle a eu lieu en décembre 2017 mais pas en Mauritanie. En effet, en raison des tracasseries policières et les problèmes de sécurité pour franchir la frontière mauritanienne. Il a été décidé après une modification de cette partie du projet par l'AACID sur proposition de l'ACPP de faire rediriger ce voyage au Sénégal, dans la région de Bakel qui fait frontière avec celle de Kayes et où il y a moins de problèmes pour franchir la frontière (les 2 pays font partie de la CEDEAO, espace où la libre circulation des personnes et des biens est en vigueur). De ce fait, le déplacement a eu lieu à Dembakanou, dans le département de Bakel au Sénégal. Ce voyage a permis d'échanger des idées avec les dirigeants de l'agence de développement de Dembakanou, les maires de Kidira et de Bakel et les autorités de la municipalité de Gabou, au sujet des conventions locales. Ces conventions constituent un ensemble de dispositions prises par consensus par les populations d'une ou de plusieurs municipalités en vue de la gestion durable des ressources naturelles et de la prévention des conflits, principalement dans les domaines de l'agriculture, de la conservation des sols, de l'eau, de la biodiversité, le pastoralisme, la foresterie, la pêche et le système organisationnel, social et culturel. Pour l'application effective de la Convention, qui est créée par ordre du maire, après délibération préalable du conseil municipal, il est nécessaire de créer un comité populaire par ville et un comité communal par municipalité, qui peuvent fonctionner individuellement ou de manière interconnectée. La mission a permis à la délégation de comprendre la Convention et de visiter des expériences pilotes en matière de restauration de sols dégradés, dans des zones présentant une réalité très similaire à celle de la région de Kayes.

Cette activité a été réalisée à 100% et a en outre permis d'installer des passerelles d'échanges d'expériences et d'expertise entre les régions de Kayes et de Bakel. Elle a aussi contribué à l'augmentation de l'estime de soi des femmes car beaucoup d'entre elles n'avaient jamais voyagé au delà du cercle de Kayes.

A1. R2 Mise en route de 3 moulins à céréales gérés par les associations de femmes de Sékora, Sirimoulou et Kouloum : cette activité a été réalisée de façon graduelle car il fallait d'abord procéder au lancement d'un avis d'appel d'offre pour l'acquisition des 3 moulins pour les 3 villages et la construction d'abris dans chaque village pour les sécuriser et garantir leur utilisation dans les conditions de salubrité requises.

Les trois moulins multifonctionnels, d'une capacité de 10 chevaux chacun, ont été acquises à Bamako, transportées à Kayes, puis transférées aux trois villages d'intervention. Un technicien a été contracté pour l'installation des moulins et l'accompagnement des membres des associations dans leur fonctionnement et utilisation. Chaque association a embauché un employé pour l'exploitation des usines, dont les salaires sont payés avec les fonds recueillis. Trois comités de gestion ont également été créés pour assurer la bonne gestion administrative, économique et technique de chaque moulin. Plus de 700 femmes bénéficient des moulins, y compris des femmes du village nomade peuh et des femmes des villages proches des communautés cibles. Cette activité a été réalisée à 100% et conformément à la formulation, toutefois certaines femmes des associations se plaignent de la performance des moulins. A Sekona notamment, le moulin ne peut pas moudre correctement certaines variétés de mil où il faut impérativement procéder de 2 à 3 tours pour arriver à avoir une farine propre à la consommation. Ce qui accroît la consommation en carburant et augmente l'usure des dents du moulin.

Les recettes des moulins varient de 40.000 FCFA à 100.000 FCFA/ mois en période sèche mais chutent en période hivernale à cause de l'inaccessibilité (pluies et inondations coupant les voies d'accès) de certains sites par les femmes et jeunes filles des villages et hameaux environnants.

A2. R2 Mise en place d'un fonds de gestion communautaire pour l'achat de matériels et équipements de culture pour 45 femmes des trois organisations paysannes : Les matériels / animaux suivants ont été acquis et distribués dans le cadre du projet. pour constituer un fonds de gestion/roulement communautaire du matériel de culture: râpeaux (45) houes (45) et (45) charrues (45) pelles (45) charrettes (45) ânes pour la traction (15 unités de chaque ont été livrées aux trois associations cibles. La distribution du matériel a été organisée et réalisée par chaque association. Par exemple, à Sekora, en échange de la livraison de la charrue, les destinataires se sont engagés à labourer le champ collectif de l'association pendant une journée. Grâce à cette pratique, l'association a pu labourer cinq hectares de surface exploitable en peu de temps.

Cette activité a été réalisée à 100% et continue de se développer assez rapidement au niveau des 3 villages, ce qui toutes les femmes intéressées peuvent bénéficier de ce fonds de roulement. A moyen terme, nous estimons que les femmes des 3 villages seront toutes dotées pour cultiver leurs champs individuels sans avoir besoin d'attendre que les travaux au champ familial soient terminés pour qu'elles puissent disposer du matériel.

A3. R2 Création d'un fonds de gestion communautaire de semences améliorées de riz, de maïs, de sorgho, d'arachides et de niébé pour 45 femmes des 3 communautés villageoises : cette activité a été réalisée à 100% : Les types suivants et les quantités suivantes de semences ont été acquis et distribués dans le cadre du projet afin de créer un fonds communautaire pour l'approvisionnement en semences améliorées. Ce qui permettra de pouvoir semer des variétés adaptées au changement climatique caractérisé souvent dans le cercle de Kayes par des hivernages courts et parfois tardifs. Les semences à cycles court sont donc assez privilégiées dans cette zone pour répondre à l'insécurité alimentaire.

Types de semences	Quantité octroyées (KG)	Quantité approximative distribuées par groupement (KG)	Nombre de femmes bénéficiaires
Niébé	100	35	9
Mais	200	65	15
Riz	100	35	20
arachide	200	65	10
Sorgho	100	35	10
Total	700	235	64

A4. R2 Formation en techniques de transformation et conservation des produits agricoles pour 39 femmes des 3 organisations paysannes : Cette formation a été réalisée à 100% et elle avait pour objectifs et buts de :

- Améliorer les compétences des participantes en techniques de transformation clés de produits locaux, y compris les céréales et légumes
- Renforcer les connaissances des participants dans les procédures de conservation des produits locaux
- Gérer l'utilisation des nouveaux équipements acquis dans le cadre du projet
- Connaître la nouvelle technologie de conditionnement pour la commercialisation
- Appliquer les nouvelles technologies de transformation Diversification des produits transformés
- Connaître les mesures d'hygiène et les règles de transformation des aliments

Cette formation était principalement destinée aux jeunes femmes des groupements associatifs des 3 villages. Elles jouent généralement un rôle plus actif dans la transformation des aliments et dans leur commercialisation ultérieure. Les productions sont généralement commercialisées au niveau local, dans les 3 villages et dans une moindre dans la ville de Kayes. Les semences produites ont servi pour les prochaines productions. Ce qui qu'une activité de production de semences est aussi en marche, ce qui va non seulement rendre les semences disponibles au niveau des villages mais aussi constitue une activité génératrice de revenu.

A5. R2 Réalisation de 3 puits d'une profondeur (20 m) pour la consommation humaine et l'irrigation : Cette activité a été réalisée à 100% entre février et décembre 2017. Pour sa réalisation, il a été procédé à un appel d'offre et l'entreprise dont l'offre était la meilleure en terme de qualité et de prix a été choisie. Chaque village dispose

D'un puits à grand diamètre équipé de pompe solaire pour faciliter l'exhaure de l'eau et l'irrigation des pépinières et des jardins maraichers. Cette activité a permis le développement du maraichage conduisant à une diversification de l'alimentation et à la création de revenu issus de la vente des produits récoltés.

Toutefois, on continue de noter une baisse ou parfois même un tarissement des puits durant les périodes de grande chaleur, surtout à Kouloun⁷. Compte tenu de l'importance de ces infrastructures pour les populations, les associations villageoises ont construit des abris pour sécuriser les installations solaires car les plaques solaires sont souvent dérobées dans les villages pour être revendues dans d'autres villes ou villages.

A1. R3 Voyage d'échange d'expérience au cercle de Kita, dans la région de Kayes : Cette activité a eu lieu en octobre 2017 durant 3 jours et elle a été réalisée à 100%. En effet, une délégation composée de représentants de la population cible a participé au voyage à Kita , dont l'objectif était d'observer et d'apprendre la réalité de la gestion des ressources naturelles dans la région de Kita - une région avec beaucoup de précipitations et une biodiversité remarquable. Cependant, faute d'alternatives, la population de Kita a recours à l'abattage des arbres et à l'utilisation incontrôlée des terres.

La délégation a visité les services des eaux et forêts de Kita et trois associations locales d'exploitation des ressources naturelles. Ils ont échangé leurs expériences sur l'environnement, la désertification, la chasse incontrôlée d'animaux sauvages, l'exploitation forestière excessive, la production du charbon de bois et la disparition de certaines espèces d'arbres. Ils ont également évoqué des pistes de solutions comme : la gestion forestière pour connaître le nombre d'arbres coupés et la quantité de bois à restaurer, la récupération du sol par des réalisations de cordons pierreux ; la plantation précoce de variétés locales d'arbres à croissance lente ; le respect des écarts dans la plantation, etc.

Ces voyages ont été assez bénéfiques pour les participantes car cela leur permis de voir d'autres expériences et ce, avec des associations ayant une grande expertise dans la restauration du couvert végétal et la préservation de leur environnement. Les explications fournies par les services techniques de Kita en matière de restauration des sols leur ont été bénéfiques.

A2. R3 Atelier de deux jours pour analyser les effets du changement climatique sur la population de Kayes et en particulier sur les femmes Dates de mise en œuvre : Cette activité

⁷ L'équipe d'évaluation n'a pas pu avoir d'information sur les débits d'eau des puits mais souvent dans la zone, on note une baisse de la nappe en période de grande chaleur.

a été réalisé en fin novembre 2016 et a vu la participation de 38 représentants de la population cible, des autorités locales et une partie de l'équipe de l'AOPP Kayes. Les objectifs spécifiques de cette activité étaient les suivants :

- Informer et sensibiliser les populations des différents sites du projet à propos des questions liées au changement climatique dont les effets sont fortement ressentis dans la zone d'intervention ;
- Permettre aux personnes de prendre conscience de la gestion de leur environnement et de leurs responsabilités à cet égard.

L'atelier a été animé par un agent de la DRA de Kayes. Les différentes causes du changement climatique et les solutions possibles pour y remédier ont été exposées. À la fin de l'atelier, les participants étaient sensibilisés au changement climatique et comprenaient les avantages de l'éducation environnementale. Cet atelier a été également une occasion donnée aux femmes de pouvoir exprimer leurs opinions par rapport à ce phénomène dont elles sont les premières à en subir les conséquences.

L'on peut dire qu'elle a été effectuée à 100% et a permis de bien comprendre les différentes implications des effets du changement climatique sur leurs conditions de vie surtout en matière de sécurité alimentaire.

A3. R3 Atelier 2 jours pour discuter du rôle de la société civile et les autorités locales dans la gestion et la conservation de l'écosystème dans les dates d'exécution du Cercle de Kayes:

Cette activité a eu lieu en juin 2017 et elle atteint à plus de 100% de réalisation avec une présence de 60 personnes dont 50% de femmes. Le but de l'atelier était de sensibiliser la société civile dans la région de Kayes sur la gestion des ressources naturelles et les meilleures pratiques dans le contrôle et l'utilisation des ressources halieutiques et de la faune.

Les débats ont été animés par les services techniques des Eaux et Forêts de Kayes en collaboration avec le et le Département de la santé publique et de l'assainissement. Les sujets abordés étaient axés sur l'état des ressources naturelles dans la région : la terre, l'eau, les arbres, les animaux sauvages. Cet espace de concertations fut également utilisé pour sensibiliser la société civile sur la bonne gestion des ressources et la nature publique de ces biens naturels, ils sont communs à tout le monde.

Plus concrètement les questions suivantes ont été abordées et bien expliquées :

- Définition de différents concepts sur la dégradation de notre environnement et la résilience populations
- Définition des populations cibles composées d'agriculteurs, d'agropasteurs, de pasteurs et de pêcheurs vulnérables, en donnant la priorité aux jeunes et aux ménages dirigés par des femmes
- Eclaircissement sur le processus d'inclusion du dialogue entre tous Parties prenantes et autorités liées à la gestion des ressources naturelles
- Définition du cadre de dialogue sur les meilleures pratiques pour la restauration de l'environnement

Cet atelier fut aussi un espace pour les femmes de comprendre les implications du changement climatique et le rôle qu'elles peuvent jouer au sein de leurs communautés et au niveau individuel pour contribuer à le comprendre et s'y adapter.

A1.R4 Réalisation d'un documentaire de 30 min sur le rôle des femmes au Mali : Cette activité a été réalisée entre février et mars 2017 . Cette tâche fut confiée à la société Groupe

Media Kayes Communication pour produire un court documentaire sur les activités menées, ainsi que pour recueillir des témoignages., les impressions de la population cible.

Pour faciliter son exécution, l'équipe du projet a accompagné l'entreprise sous-traitée lors des visites sur le terrain, au niveau des champs, des pépinières et pour voir aussi les puits qui ont été réalisés par le projet. Le documentaire est disponible et vulgarisé donc elle a été réalisée à 100%.

A2. R4 Actions de témoignages en Andalousie, dans les provinces de Séville et de Cordoue : Pour la réalisation de cette activité un représentant du partenaire local de l'ACPP, en l'occurrence l'AOPP a été invité en Andalousie. La visite avait deux objectifs fondamentaux, d'une part, la sensibilisation de la population andalouse sur la situation au Mali et plus particulièrement en termes de sécurité alimentaire et de problèmes liés à la désertification et au changement climatique, et, d'autre part, l'échange d'expériences et de techniques avec des collectifs et des coopératives d'agriculture et d'agriculture écologique. Des réunions ont également eu lieu avec les autorités et les institutions locales et régionales. Cette activité a été réalisée à plus de 100% et elle a permis la sensibilisation de la population andalouse sur la vulnérabilité de la région de Kayes par rapport à l'insécurité alimentaire consécutives aux sécheresses récurrentes aggravées par le changement climatique.

En annexe, il y a un tableau d'analyse des résultats en relation avec l'objectif spécifique du projet qui donne des renseignements sur le degré d'atteinte de 4 principaux résultats et des extraits aussi.

6.2 Efficience du projet

Sur le plan financier, des différents entretiens avec les responsables du projet, il nous est apparu que les fonds alloués aux différentes activités ont été utilisés à bon escient. Il n'a pas été noté de cas d'utilisation anormal des fonds. L'analyse des résultats obtenus montre que les objectifs globaux ont été atteints avec les ressources allouées toute chose qui plaide en faveur d'une utilisation rationnelle des ressources du projet.

La structure de coordination logée à Kayes et assurant la gestion quotidienne et directe du projet dans ses aspects opérationnels est en général bien développée, et malgré certains obstacles (difficultés géographiques inhérentes au cercle de Kayes, problèmes de communication ou de prises de décisions sur le terrain, absence ou démission du coordinateur du projet, difficultés de capitalisation des acquis immédiats du projet rendant la traçabilité difficile), le projet a fait des progrès très importants. Il a réussi, avec la synergie développée entre les deux partenaires d'exécution ACPP et AOPP, à réaliser toutes les activités programmées et budgétisées et ce, dans les délais. De ce fait, il a généré un changement palpable dans la zone d'intervention à tous les niveaux. Cependant c'est au niveau du reboisement que l'on note certaines difficultés à cause des effets conjugués de la sécheresse et des inondations.

Certaines espèces arbustives ont été plantées dans les anciens bas fonds que la population croyait définitivement asséchées et qui ont été de nouveau inondés. Ce qui emporta la quasi-totalité des plantes, surtout les manguiers dans la commune de Koulou. D'une façon générale, le reboisement a été bien fait mais n'a pas réussi à cause des inondations et la sécheresse mais les techniques pour faire les pépinières ont été bien maîtrisées dans toutes les communes. Toutefois, cette initiative ne vient pas du projet mais d'individus auxquels appartiennent ces

terres. Le reboisement fait par le projet a été réalisé dans des zones qui abritait des forêts qui ont été décimées par les hommes (coupeurs de bois et charbonniers) ou victimes de la sécheresse. Ce sont donc des actions de restauration du couvert végétal.

Par rapport aux équipements fournis par le projet, la satisfaction est généralement partagée par toutes les bénéficiaires. Toutefois, en ce qui concerne les moulins, le projet aurait pu être renforcé par une participation encore plus importante des femmes destinataires à la passation des marchés afin de répondre pleinement à leurs besoins. A Sékona et plus précisément à Fenanou, le moulin n'est bien puissant pour moudre certains types de céréales surtout le mil. Ce qui fait que pour le moudre, cela demande de faire plusieurs tours, ce qui a comme conséquence une surconsommation de carburant et la rapide détérioration des dents du moulin.

Il faut souligner que les moulins profitent à d'autres villages dans un rayon de plus 10 Km, ce qui accroît les bénéfices de l'association d'exploitantes. Mais en période d'hivernage, certains villages bénéficiaires comme Fenanou sont isolés à cause des marécages rendant leur accès difficile et par la même occasion une diminution des revenus des exploitantes et une surcharge de travail des femmes des villages non bénéficiaires directement du projet.

Par rapport aux infrastructures hydrauliques notamment les puits à grand diamètre, ils ont été bien réalisés et répondent à des nécessités réelles comme le manque d'eau potable. Toutefois leur accès reste difficile en période hivernale notamment à Kouloum et Sirimoulou. Les bénéficiaires ont été formés pour l'entretien des puits. Ils fournissent de l'eau potable et servent aussi pour abreuver les animaux. L'implantation des puits dans des zones plus ou moins inaccessibles ou difficilement à certaines périodes de l'année a été signalée par les bénéficiaires. Toutefois, il faut souligner que le choix des sites abritant ces installations répond à des critères et normes techniques géophysiques et d'hygiène pour éviter des contaminations de la nappe. Ils ont été aussi implantés au niveau des aires de maraichages, ce qui facilite l'accès à l'eau pour les femmes afin d'irriguer leurs jardins. Un des grands freins de l'insertion des femmes dans le maraichage a toujours été l'accès à l'eau.



PUITS A GRAND DIAMETRE DU PROJET

Ces changements importants sont fortement appréciés par les communautés locales et les autorités coutumières, administratives et techniques (maires, commandant de cercle, sous-

préfets, chefs de village, etc.). Ils génèrent également un impact important au niveau du changement de comportement conduisant à une conscientisation sur la réalité du changement climatique et ses effets sur la sécurité alimentaire mais aussi sur la nécessité d'appuyer et responsabiliser les femmes qui ont en réalité la charge des ménages. Ils ont également induit le changement de comportement par rapport à la nécessité d'actions collectives et individuelles pour juguler les effets du changement climatiques.

Par rapport au reboisement, il aurait été plus judicieux de mieux impliquer le service des Eaux et Forêts dans le choix des sites⁸ et des essences à planter surtout que l'on remarque le retour de certaines espèces arbustives dans la zone comme les acacias. Ces plantes sont généralement plus résistantes faces aux chocs climatiques et peuvent servir de fourrage pour les animaux et produisent également la gomme arabique. Actuellement, du fait de leur retour dans l'espace sahélien de Kayes, le Mali est entrain de se positionner comme pays exportateur de ce produit fortement prisé par les sociétés pharmaceutiques et dont l'arbre ne demande pas beaucoup d'entretien.



ZONE DE REBOISEMENT DE SEKONA DANS LA REGION DE KAYES

Concernant l'équipement, il aurait été plus opportun d'impliquer les bénéficiaires dans le choix et l'achat ou de leur demander des informations par rapport à la qualité des équipements qu'elles souhaitent avoir. Elles ont un savoir et une expérience pratique qui aurait pu être valorisés dans cette activité.

L'environnement géographique dans lequel évolue le projet présente beaucoup de contraintes par rapport aux déplacements entre les différentes aires de santé. Elles sont éloignées et pour la plupart difficiles d'accès en période d'hivernage. Cette situation aurait dû permettre un redimensionnement des actions en tenant compte des ressources humaines, des difficultés de déplacement et des ressources financières.

⁸ Il nous apparaît que le choix des sites a été fait par les populations qui sont surtout préoccupées par un souci de sécurisation des jeunes plants. Ce qui fait que tous les sites sont à proximité des villages, ce qui facilite leur surveillance surtout que l'on est dans une zone de transhumance de bétail. En plus, le projet n'a pas prévu de clôturer les zones reboisées.

Les résultats atteints sur le terrain ont été facilités par l'existence d'une coordination générale très dynamique, très communicative (aussi bien par courrier électronique que téléphone) et accessible et prompte à s'investir pour résoudre tous les problèmes de gestion ou opérationnel. A cela, il faut ajouter que les objectifs du projet, les activités exécutées ont une relation logique, ce qui a facilité l'obtention des résultats.

Au niveau institutionnel, l'implication de certaines institutions locales comme le Conseil de Cercle, les services techniques de l'environnement et d'agriculture aurait pu être renforcé. Leur implication aurait pu permettre leur participation financière dans le projet ou la facilitation de la résolution de certains problèmes comme l'isolement de certains villages en saison des pluies. Il faut aussi noter la non implication de certains services techniques dans le suivi des activités. Toutefois, cela se comprend par le fait que le budget du projet ne prend pas en charge leurs déplacements et frais de suivi.

Au niveau local décentralisé, les évaluateurs ont remarqué une forte implication des communes rurales qui jouent d'ailleurs un rôle non négligeable dans la diffusion des bonnes pratiques du projet, la capitalisation des acquis et la dynamisation communautaire.

Il faut aussi noter au niveau de l'efficacité du projet, la bonne organisation des associations communautaires consécutives au travail de capacitation en gestion et organisation coopérative que les agents AOPP ont accompli. Notamment à Sirimoulou, Koulou et Sékona où les associations des femmes sont fortes, bien organisées et leurs activités génèrent des revenus (nets de l'ordre de 40.000 FCFA par mois pour le moulin de Sekona et de plus de 100 000 FCFA pour les autres localités du projet en période de pic). Il y a également un système de microcrédit et d'épargne qui a été mis en place pour financer différentes AGR rentables (vente et distribution d'eau potable, transport et vente de bois, transport et vente de paille, etc.) aussi bien pour les bénéficiaires que les villages.

6.3 Viabilité :

Globalement, le projet s'est basé dès le départ sur certains aspects institutionnels, techniques et une approche dynamique et flexible qui garantissent sa durabilité comme par exemple :

- Le projet apporte des réponses claires et accessibles à des besoins réels comme l'insécurité alimentaire et la lutte contre la désertification en rapport avec l'inclusion des femmes et des je ;
- Un partenaire local dynamique et disposant d'un réseau important de relations et de ressources au niveau national et local ;
- Une démarche participative et incluant les bénéficiaires ;
- L'implication effective des bénéficiaires à tous les niveaux ;
- Des AGR bien identifiées et répondant à des nécessités pratiques et générant des revenus conséquents ;
- Un engagement des hommes et des femmes conscientes que le changement est leur seul salut pour arriver à une amélioration de leurs conditions et cadres de vie basé sur des actions inclusives ;
- L'implication du cadre politico-stratégique au niveau local (implication des communes et chefferies traditionnelles) ;
- Le renforcement des capacités des bénéficiaires sur des actions concrètes ;

- L'implication même limitée des services techniques régionaux de l'agriculture et de l'environnement ;
- Des méthodes de formations et sensibilisation facilement accessibles, etc.).
- Une expertise locale de formateurs disponible

Le projet compte également sur des éléments de base qui contribuent à cette durabilité, parmi lesquels :

- Le projet s'encadre parfaitement dans les politiques et stratégies nationales qui visent la sécurité alimentaire, l'inclusion des femmes et la lutte contre la désertification qui accentue les effets du changement climatique dans un contexte de pauvreté et de migration des bras valides ;
- Les activités du projet répondent à des nécessités urgentes et non couvertes par le gouvernement ou les communautés à cause de la pauvreté et du manque de moyens financiers entre autres raisons.. Ce qui d'ailleurs a poussé les communautés à y adhérer et à s'engager à les renforcer et à les développer.
- L'implication permanente et la responsabilisation des parties prenantes et acteurs à la base (groupements des bénéficiaires, les autorités locales, etc.). Le projet a mis en place des instances de décision et de gestion qui inclut et responsabilise la population dans la réalisation des activités. Les populations sont donc intégrées au niveau de la décision par le biais de comités locaux.
- Le choix d'une ONG partenaire ayant une grande expertise et une bonne assise nationale et locale,
- L'accompagnement par une ONG internationale ayant une large expérience en matière de gestion de projets de développement. Cet accompagnement renforce le tissu associatif local et contribue au développement et à la professionnalisation de la société civile malienne.
- Les activités du projet sont abordées avec une considération de la perspective genre, les femmes et les enfants, collectifs vulnérables sont au centre des interventions. D'ailleurs les bénéficiaires principaux du projet sont des femmes.
- La population est consciente de l'importance de son déficit de résilience face aux chocs climatiques qui accroît leur insécurité alimentaire et la dégradation de leur environnement.

Toutefois, il faut remarquer la durabilité du projet pourrait être renforcée par la prise en compte de certains aspects qui n'ont pas été prévus comme :

- Les perspectives de maintien et d'amplification des résultats du projet par les bénéficiaires et les institutions locales partenaires après sa fin, n'ont pas été examinées et prévues dans la formulation. A ce sujet particulier, il a été remarqué que les services techniques locaux ne disposent pas de moyens pour assurer le suivi des activités initiées et renforcés dans le cadre de ce projet. Egalement, il n'y a pas eu un réel travail de dynamisation communautaire par rapport à la création de mécanismes de solidarité villageoise (une assurance

communautaire) pour renforcer la cohésion communautaire face à l'insécurité alimentaire. C'est un travail qui aurait pu se coupler aux séances de formation ou de suivi des activités.

- Les capacités des groupements sur la gestion des biens collectifs n'ont pas été suffisamment contemplées dans les formations.

6.4 Impacts et effets induits

L'impact attendu du projet est quantitativement difficilement mesurable mais il est qualitativement visible au niveau de toutes les zones d'intervention du projet. Au niveau des femmes bénéficiaires, il a permis de façon assez visible l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires. Il a permis d'augmenter leurs capacités de résilience et à contribuer à leur sécurité alimentaire et leur hygiène de vie à travers l'introduction et le renforcement de la consommation des légumes issus des jardins maraichers mais aussi l'eau potable devenue accessible à moindre coût.

Il faut aussi noter qu'il a favorisé l'auto emploi et l'auto estime des femmes à travers les AGR qui ont été mis en place notamment les moulins, les charrettes, le maraichage, les cultures vivrières et les diverses formations. Ces formations ont permis d'avoir des organisations de femmes fortes et dynamiques. D'ailleurs elles ont même commencé à mettre en place un fonds de roulement pour augmenter les AGR et les étendre à de nouvelles bénéficiaires par le système de crédit épargne basé sur la solidarité du groupe.

Avec l'introduction des charrettes, le transport des populations, des marchandises et des productions a été facilité. Leur location engendre aussi des bénéfices pour leurs propriétaires. Les femmes bénéficiaires se sentent plus considérées au sein de leur ménage et de la communauté. D'une façon générale, la pauvreté féminine commence à prendre du recul dans les zones bénéficiaires.

Il faut noter que les effets induits se sentent aussi au niveau de l'éducation des enfants surtout des filles qui n'ont plus à faire les corvées d'eau. Ce qui a permis une augmentation de la scolarisation des filles et leur maintien à l'école. A ceci, il faut aussi ajouter la diminution des maladies diarrhéiques. Ce constat a été rapporté à la mission d'évaluation par les gestionnaires des CSCOM.

Par rapport au changement climatique, nous avons noté une bonne compréhension de ce phénomène et ses causes anthropiques, ce qui d'ailleurs a induit un changement de comportement positif par rapport à l'exploitation du bois et à la préservation des forêts. De ce fait, les communes bénéficiaires du projet envisagent de reprendre les plantations d'arbres ou le reboisement de leurs forêts villageoises. Avec le projet, elles ont bénéficié de formations leur permettant de pouvoir mettre en place des pépinières. D'ailleurs, il y a des activités rentables autour de la vente de plants issus des petites pépinières familiales.

Au niveau des activités génératrices de revenu, l'impact est visible et avec l'engouement qu'elles ont créé augurent de leur renforcement et enracinement dans la communauté. L'on remarque par exemple la multiplication de charrettes tractées par les ânes grâce au fond de roulement (qui octroie des microcrédits aux femmes des associations). Ces charrettes sont utilisées pour le transport inter villageois, le ramassage du bois et la vente d'eau potable au niveau des villages). Il y a aussi la vente de légumes qui génèrent des bénéfices importants pour

les femmes des associations. Toutefois, du fait des problèmes de conservation, elles souhaitent être formées en techniques de conservation pour éviter les déperditions en cas de surproduction ou de mévente. Ce qui arrive souvent à cause de la concurrence des femmes des autres villages comme le cas de Sirimoulou dont les maraichères sont victimes de la concurrence des villages voisins qui sont mieux équipés et avec une production de légumes plus importante. L'on note dans le village l'existence d'autres AGR comme les petits commerces dérivés souvent des bénéfiques générés par les activités du projet.

Cependant, c'est au niveau des points d'eau que l'impact est certes fort mais leur tarissement en saison sèche le rend légèrement mitigé. D'où l'importance de trouver une solution immédiate à ce problème comme précédemment évoqué dans le document. Il serait peut-être intéressant que l'AOPP sensibilise les association d'usagers à épargner des fonds pour acheter des pompes plus puissantes.

Le projet est aussi entrain d'induire des changements de comportement dans les autres villages non bénéficiaires qui ont eu connaissance des activités réalisées.

Son impact le plus important est le fait qu'il soit parvenu à partir de méthodes douces à impulser un changement de comportement au niveau des villages pour les pousser à octroyer aux femmes des terres pour l'agriculture et leur faciliter l'accès aux moyens de production (équipements, intrants et ressources financières).

6.5 Connectivité de l'intervention :

Le présent projet est conçu comme étant une action humanitaire ponctuelle qui doit développer les capacités des bénéficiaires et ne pas produire de dépendance. De tout ce qui a été développé dans les précédents points de cette analyse, il apparaît clairement que cet objectif a atteint. Ceci, a été facilité dès le départ par une identification concrète des problèmes et contraintes des populations bénéficiaires et la stratégie mise en œuvre pour y répondre (intégration des communautés et des bénéficiaires dans la gestion à travers la création de comités de gestion). En effet, le projet s'est basé sur un développement des capacités des bénéficiaires par le biais d'actions répondant à des nécessités réelles et qui génèrent des impacts positifs immédiats (amélioration des conditions de vie) qui se renforcent au fur et à mesure de l'exécution des activités.

Le projet s'est basé sur des axes qui garantissent la durabilité de ses effets à moyen et long terme :

- Les capacités des femmes et des jeunes ont été appuyées de nature à minimiser l'effet de dépendance par la mise en exploitation des ressources disponibles et apportés par le projet.
- Les activités s'inscrivent dans la durée et commencent déjà à générer des impacts visibles avec la restauration du couvert végétal, la mise en marche des pépinières et des activités génératrices de revenus comme les moulins et les jardins horticoles ainsi que la facilitation de l'approvisionnement en eau potable.

Toutefois, il faut souligner que malgré le caractère humanitaire du projet, il a produit des résultats de développement et a impulsé une dynamique de changement positif au niveau des villages bénéficiaires qui garantissent sa durabilité.

6.6 Appropriation et renforcement institutionnel :

Par rapport à l'appropriation, il faut souligner que le projet a basé son intervention sur la pleine participation des populations locales et des autorités locales administratives et coutumières. De ce fait, elles ont été impliquées dans l'identification et la formulation du projet. Un processus participatif a été maintenu tout au long de son exécution. Ce qui fait que toutes les actions de :

- Renforcement de capacités économiques ;
- Sécurité alimentaire ;
- Le choix des bénéficiaires
- Approvisionnement en équipements et intrants
- Reboisement pour freiner la désertification
- Dotation de puits à grand diamètre, etc.

Ont été réalisées de façon participative et inclusive et avec la participation de toutes les communautés bénéficiaires.

Il faut souligner que l'inexistence d'un mécanisme de coordination et de partage de l'information au niveau local a rendu difficile la participation du Conseil de Cercle. Toutefois, les autorités communales ont toujours été associées aux manifestations requérant la présence d'une autorité institutionnelle comme les inaugurations ou les distributions de matériels et d'équipements.

L'implication des communautés durant tout le processus du projet garantit une bonne appropriation des résultats atteints. Mais, compte tenu de l'analphabétisme dans la plupart des groupements, la fragilité de leur gouvernance et le renouvellement quinquennal de leurs membres, il aurait été intéressant d'impliquer davantage les institutions locales pour assurer une appropriation durable des acquis.

De plus, les évaluateurs ont remarqué l'inexistence d'une stratégie de transfert avec une feuille de route claire et des responsabilités bien définies qui aurait pu faciliter une évaluation du niveau d'appropriation. Toutefois,

Actuellement, il y a une dynamique de développement économique au niveau des femmes et de la prise en compte des questions environnementales. Toutefois, il serait intéressant d'envisager un suivi ou un appui-conseil pour accompagner ne serait ce que loin les groupements de femmes renforcés.

Le renforcement des institutions publiques tout comme celui des organisations de la société civile est un élément fondamental dans les interventions aussi de bien de l'ACPP que de l'AOPP. Dans ce projet précis, le renforcement a surtout concerné les capacités productives, de planification, de gestion et d'organisation administrative des trois organisations paysannes féminines des communes de Segala, Khouloum et Koussane, bénéficiaires du projet. Ce qui permet d'avoir des organisations de la société civile bien organisées.

L'introduction de tous ces éléments de renforcement de leurs capacités leur a permis de bien gérer jusqu'à présent les fonds de roulement qui leur ont été octroyés par le projet. Ce qui laisse même entrevoir sur le terrain un début de création d'un fonds de microcrédit/épargne pour financer ou développer de nouvelles AGR avec d'autres membres des OP. Egalement, la capacitation en

transformation a permis la création d'initiatives personnelles distinctes des AGR collectives ou des champs collectifs. Il faut souligner que les organes de décision mis en place comme les comités de gestion sont également fonctionnels et étoffent l'organisation au sein des villages et démocratisent les prises de décisions.

Toutefois, il faut remarquer que la capacitation des femmes surtout n'a pas contemplé leur mise en réseau avec d'autres organisations de la société civile féminines pour se développer en dehors de leurs villages et pouvoir accéder à d'autres sources de financement ou de formation pour renforcer leurs capacités. A ce titre une mise en relation avec une organisation comme la CAFO⁹ aurait put être envisagée.

Il importe de signaler aussi que l'équipe terrain du projet n'a pas réalisé des activités de recyclage pour s'assurer de la parfaite maîtrise des connaissances et savoirs vulgarisés lors des formations. Toutefois, l'équipe d'évaluation a pu constater leur parfaite assimilation de la part de certains bénéficiaires au niveau des associations féminines et dans le village (cas des pépiniéristes).

Beaucoup de personnes formées ont souhaité un recyclage sur certains thèmes pour s'assurer de leur maîtrise. Un dispositif de suivi-évaluation des formations et de restitution, impliquant les services techniques compétents, aurait dû être mis en place pour s'assurer de la pleine compréhension des enseignements vulgarisés. En cas de difficulté de prise en charge de ces derniers, la coordination locale du projet aurait dû s'occuper de cette tâche de suivi des personnes formées, surtout les membres des groupements.

6.7 Perspective genre dans le développement :

Pour aborder cette section, il convient un peu de dresser la situation de la femme pour comprendre l'opportunité et l'importance de ce projet dans le développement des femmes et le renforcement de leur rôle dans la sécurité alimentaire. Au Mali et particulièrement dans les zones rurales, les femmes chefs de ménage sont beaucoup plus exposées à la pauvreté que les hommes, puisqu'ils n'ont pas accès à la terre et aux moyens de la travailler. À Kayes, 57,7% des femmes adultes sont analphabètes et le taux de scolarisation des filles est nettement inférieur à celui des garçons (58% contre 93,4%). Au niveau du projet, 40% des femmes sont chefs de famille et dans 15% des familles, l'homme a émigré¹⁰. Toutes ces statistiques expliquent la situation de vulnérabilité à laquelle sont exposées les femmes en milieu rural que vient la migration qui est endémique dans la région de Kayes.

Les difficultés d'accéder au financement constituent une contrainte réelle au développement des activités des femmes dans le secteur agricole. Les femmes sont confrontées aux problèmes d'accès au crédit car le plus souvent, elles ne peuvent satisfaire les conditions d'accès des banques classiques comme par exemple les questions de garanties (propriétés, titres fonciers, avoirs etc.) et même de plans d'affaires, car évoluant le plus souvent dans le secteur informel. En plus des questions de garantie, de taux élevé des banques et d'éloignement des établissements financiers/banques aux populations cibles, ont été entre d'autres des facteurs limitant l'accès des femmes aussi bien du milieu rural que du milieu urbain évoluant dans le secteur agricole.

En milieu rural, la femme ne dispose d'aucune ressource (terre, maison, équipements agricoles) pouvant lui servir de garantie auprès des banques et/ou des établissements de crédits. Les femmes dans le secteur rural au Mali travaillent essentiellement dans l'agriculture, plus de 70% de la main d'œuvre

⁹ CAFO : Coordination des associations et ONG féminines du Mali. Une organisation de dimension nationale qui œuvre pour l'inclusion des femmes dans le développement et la prise de décision à tous les niveaux.

¹⁰ Source : Document de formulation du Projet, page 4.

agricole est féminine mais leur travail reste invisible et peu ou pas rémunéré car travaillant dans les exploitations familiales. Souvent les lopins de terre qui leur sont confiés sont exploités après le travail dans le champ du chef de famille¹¹.

Les seuls obstacles l'empêchant d'exploiter la terre sont les capacités physiques, financières, le manque de temps, etc. Selon les données du Recensement agricole de 2007, des inégalités existent toujours concernant l'accès à la terre car moins de 20% de femmes sont responsables de parcelles agricoles et moins de 20% de femmes rurales ont accès aux équipements agricoles¹².

Les femmes étant un maillon essentiel dans la sécurité alimentaire et de la lutte contre les effets du changement climatique, mais souvent invisible, d'où l'importance de les appuyer et de les renforcer d'autant plus que leur revenu sont toujours injectés dans le bien être de la famille.

Cette rapide analyse montre ce projet est important dans une zone caractérisée par une extrême pauvreté, une marginalisation des femmes et leur éloignement des facteurs de production. De ce fait, de façon discriminatoire mais positive, la dimension genre et promotion des femmes a été prise en compte dans le document de formulation du projet où il a été relevé l'importance de tenir compte à tous les niveaux de l'intégration des femmes dans les différentes actions du projet et d'accroître les capacités des femmes au niveau économique et technique. Il faut noter que le projet est dans sa majorité orienté dans l'appui des femmes surtout en ce qui les activités économiques pour renforcer leurs capacités de résiliences et ainsi lutter contre l'insécurité alimentaire.

De cette situation des femmes qui prévaut au Mali et plus particulièrement dans le cercle de Kayes, l'intervention a été orientée pour favoriser l'accès des femmes à la terre, aux moyens de production, aux activités génératrices de revenu afin de freiner et réduire la fracture qui existe entre les hommes et les femmes quant au contrôle des ressources.

De ce fait, le projet a travaillé sur une stratégie basée sur deux axes :

Permettre l'accès des organisations de femmes des trois localités au contrôle, au travail et à la gestion de la terre ;

Favoriser la participation effective de la femme dans la prise de décision, l'accès aux ressources et à leur contrôle par le biais des sensibilisations et formations.

Cette stratégie a été réalisée de façon à ne pas générer un refus de la part des hommes qui ont toujours eu un contrôle total sur les ressources productives, leur jouissance et la prise de décision au sein de la famille et de la communauté. De ce fait la stratégie a appuyé des actions où les hommes et les femmes sont ensemble pour les réaliser pour garantir la pleine participation de toute la communauté sans exclusion aucune. En plus, les critères de sélection des bénéficiaires au sein des organisations paysannes féminines ont privilégié les femmes seules ou veuves qui n'ont pas de moyens pour subvenir aux besoins de leurs familles.

Toutefois cette stratégie aurait pu aller plus loin en appuyant non seulement l'accès aux ressources productives mais aussi à leur jouissance. Au cours de l'évaluation, nous n'avons constaté aucun élément qui montre ou infirme la jouissance des produits des ressources par les femmes. Il faut souligner que dans ces communautés la jouissance des ressources est toujours accaparée par les hommes. Les changements sociaux sont lents mais l'espoir est permis car il a été noté une forte et visible participation des femmes au sein de la communauté à tous les niveaux.

¹¹ Source rapport WACSI sur la situation socio économique des femmes maliennes, 2017

¹² Chiffres tirés du recensement agricole de 2007 mais qui sont toujours d'actualité.

Le but ultime du projet est surtout d'assurer un développement inclusif pour le bénéfice de la communauté.

6.8 Protection de l'environnement :

Dans le cercle de Kayes, les effets des changements climatiques sont palpables. L'hivernage 2018 dont la campagne est considérée comme l'une des plus critiques en est une parfaite illustration. A cela, il faut ajouter les effets déjà visibles comme l'avancée du désert, la disparition du couvert végétal, les inondations en alternance avec des périodes de sécheresse. Tous ces effets diminuent les capacités de résilience des populations et se trouvent par conséquent en situation d'insécurité alimentaire quasi permanente.

Ces changements climatiques contribuent à aggraver la dégradation de l'environnement dans cette région. La population, pour satisfaire ses besoins essentiels, est obligé d'exploiter, souvent de manière non durable, les ressources naturelles qui sont généralement le socle de l'économie rurale (au Mali, le secteur agricole occupe environ 80% ¹³ de la population, surtout en milieu rural et représente 35% du PIB). Il y a donc une relation circulaire difficile à séparer de la pauvreté, de la dégradation de l'environnement et des effets du changement climatique.

Comme souligné plus haut, dans la région de Kayes et au Mali en général, il existe un problème important de dégradation des sols, de la végétation et des écosystèmes terrestres, conséquence de phénomènes naturels (érosion hydrique et éolienne typique du Sahel) mais surtout de pression démographique (Avec un taux de croissance démographique annuel moyen d'environ 3,5% ¹⁴), utilisation de techniques agricoles agressives (réduction du temps de jachère, utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires) inappropriée, mise en culture de terres improductives, incendies non contrôlés et feu de brousse, etc.) et surpâturage, entre autres. Ces pratiques, dans des écosystèmes aussi fragiles que la savane, augmentent les risques d'érosion et de désertification, entraînent une perte importante de biodiversité. Elles affectent la fertilité des sols et des écosystèmes. La conjugaison de tous ces facteurs augmente les menaces qui pèsent sur la sécurité alimentaire de la population.

Afin d'aider les populations à s'adapter à cette nouvelle réalité climatique et juguler ses effets néfastes, ce projet a été lancé pour la réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques des populations et des femmes en particulier.

Dans son exécution le projet a tenu en considération la protection et de la restauration de l'environnement surtout en ce qui concerne la lutte contre la désertification et la conscientisation sur les réalités du changement climatique souvent accentués par les pratiques agricoles de l'homme. De ce fait, des formations ont été imparties au aux bénéficiaires pour faire les pépinières pour le reboisement et sur la restauration des sols dégradés. Des formations pour le compostage ont été organisées, ce qui va réduire l'utilisation des engrais chimiques et permettre aussi une économie d'argent. A cela, il faut ajouter toutes les actions de reboisement et de restauration des sols.

¹³ Rapport WACSI sur la Situation Socioéconomiques des Femmes au Mali, 2017

¹⁴ Source GRDR Avenir de Kayes vu par les Kayésiens.

Plus concrètement, durant la phase d'identification du projet, les interventions concernant la préservation de l'environnement, la régénération des sols, la diversification des cultures et la capacitation pour l'adoption de pratiques et techniques culturales durables ont été mises en évidence et considérées comme des axes centraux. A cela, il faut ajouter l'abandon de pratiques culturales qui demandent une importante utilisation de produits chimiques comme les engrais et les insecticides. Aussi la création et la mise en marche de pépinières sont entrain de permettre la reforestation des espaces forestiers dégradés. Cette action se renforce d'année en année en raison de la conscientisation de la population sur le rôle du couvert végétal dans l'atténuation des effets du changement climatique. Cette activité a été renforcé par les ateliers de sensibilisation sur la réalité du changement climatique et ses effets directs sur la population du cercle de Kayes.

Ces ateliers ont été renforcée d'une part, par les formations sur la transformation et la conservation des produits agricoles afin d'augmenter la résilience des populations en face de l'insécurité alimentaire aggravée par l'irrégularité des pluies d'une saison à l'autre. Et d'autre part, par la mise en place d'un fonds pour doter les bénéficiaires en semences de qualité et en équipements agricoles mais aussi par la disponibilisation de l'eau à travers la réalisation de trois puits à grand diamètre dans chaque village bénéficiaire. Ce qui a aussi permis la diversification des cultures par l'introduction et le renforcement des jardins maraichers.

Il faut cette prise en compte de la dimension environnement dans les actions du projet lui garantissent une durabilité car les populations sont de plus conscientes du changement climatique sur leur sécurité alimentaire.

6.9 Respect de la diversité culturelle :

L'intervention se déroule dans une zone peuplée majoritairement d'une population sédentaire composées Soninkés, Khassonkés et malinkés et dont la principale activité est l'agriculture. A côté de ces trois principales ethnies, il y a des peuls et des maures qui sont généralement des éleveurs souvent transhumants mais qui ont maintenant tendance à se sédentariser et à pratiquer l'agriculture en plus de l'élevage. Cet état de fait est dû à la raréfaction des pâturages causée par les récurrentes sécheresses.

Donc, c'est une zone multiethnique mais qui partage les mêmes pratiques religieuses et aussi les mêmes pratiques agricoles.

Dans son intervention, le projet a tenu compte des habitudes agricoles des populations et les a renforcés dans des spéculations qu'elles cultivent comme entre autres, le riz, le maïs, le niébé, le mil et qui sont la base de leur alimentation. Aucune spéculations céréalière n'a été introduite pour changer leurs habitudes alimentaires.

Pour le reboisement aussi, il a été tenu comptes des espèces endémiques de la zone et qui sont utilisées par la population comme alimentation et dans la médecine traditionnelle ou aussi comme fourrage pour les animaux. Il s'agit principalement de l'acacia Sénégal pour ses vertus thérapeutiques et sa valeur économique (le Mali est entrain de devenir de nouveau un pays exportateur de gomme arabique) mais aussi sa valeur nutritive pour les animaux dans un contexte où l'aliment bétail coute excessivement cher, du neem qui est utilisé comme bio insecticide dans la protection des cultures, et des manguiers pour leur valeur nutritive et commerciale.

Il faut également noter que le projet a été exécuté en respectant les us et coutumes des populations locales. De ce fait tous les calendriers de travail étaient conformes aux pratiques culturelles en vigueur au niveau des villages bénéficiaires. Ceci a été facilité par le fait que

toutes les personnes employées par le projet parlaient les langues locales et avaient une grande connaissance des coutumes locales. Aussi toutes les formations, sensibilisations et informations sont faites en langues locales. Ce qui a d'ailleurs renforcé l'acceptation et l'adhésion des bénéficiaires du projet mais aussi des leaders communautaires.

L'implication des femmes et des jeunes a été faite en tenant compte des cultures de chaque communauté, ce qui a facilité leur participation dans le projet.

Les changements évolutifs introduits par le projet pour donner une plus grande considération à la femme dans la communauté et au sein de la famille pour contribuer à la sécurité alimentaire et à la préservation de l'environnement ont été fait en douceur. Ce travail a été facilité par la connaissance de l'AOPP des caractéristiques sociologiques et anthropologiques des populations locales.

6.10 Coordination et complémentarité :

Dès le départ, le projet a développé une stratégie de coordination et complémentarité surtout entre ses deux partenaires d'exécution, l'AOPP et l'ACPP. Cette coordination et complémentarité a d'abord commencé avec le processus d'identification du projet (avec une intégration d'autres acteurs comme les services techniques des eaux et forêts, les associations locales villageoises, etc.) et s'est poursuivi aussi dans sa formulation et son exécution.

Egalement, dans la région de Kayes, il existe plusieurs intervenants au développement (coopération française la coopération belge, la coopération suisse, les organisations de migrants et de la diaspora, etc.) et ce dans dans différents secteurs de développement (santé, développement rural, culture, changement climatique, etc.). Nombre d'elles collaborent avec l'AOPP comme par exemple le GRDR, les organisations paysannes des 3 villages qui sont mêmes membres de l'AOPP. Cette pluralité d'intervenants a induit les organisations à se spécialiser et créer un réseau de communication et de partage des informations pour renforcer leurs synergies et maximiser leurs impacts positifs. D'ailleurs Kayes est l'une des rares régions du Mali où ce type de coordination et de complémentaire est institutionnalisé au niveau local et régional. On y note l'existence de plusieurs instances de concertations et d'échanges entre les intervenants, les pouvoirs locaux, les associations villageoises.

L'intervention conjointe de l'AOPP et de l'ACPP s'encadrent non seulement dans ce type de coordination à Kayes mais aussi dans une stratégie conjointe de la coopération espagnole et de coordination entre les différentes ONG qui opèrent au Mali et plus particulièrement dans la région de Kayes. Ces différents niveaux de coordination et complémentarité permettent aux différentes organisations de bien identifier leur zone d'intervention et aussi leurs secteurs de concentration.

6.11 Alignement

Par rapport à la coopération espagnole, il faut remarquer que cette intervention est en parfaite cohérence avec l'ensemble des instruments que la coopération espagnole au Mali met en œuvre au Mali depuis 2008 avec la signature de la première Commission Mixte Hispano-Malienne. Le IVème Plan directeur de la coopération espagnole (2013-2016) incluait déjà le Mali comme pays prioritaire. Ce qui a été précédemment reflété dans les accords de coopération entre l'Espagne et le Mali à travers les actes de la Commission Mixte de janvier 2008 qui marque les priorités l'intervention espagnole au Mali. Avec le processus de concentration entamée à partir

de 2012, ses secteurs prioritaires sont devenus la santé sexuelle et reproductive, et la sécurité alimentaire/développement rural. Récemment avec le Cadre d'Association le pays (un nouvel instrument de la coopération espagnole), ces mêmes secteurs sont toujours considérés comme des secteurs de concentration de l'appui espagnol au Mali. La région de Kayes¹⁵ est également considérée comme faisant partie des zones de concentration géographiques de celle-ci. A partir de 2012 et consécutivement à la crise politico sécuritaire et des chocs climatiques, une attention particulière a été portée à l'aide humanitaire. La coopération andalouse au développement quant à elle et qui est le principal partenaire financier de ce projet considère le Mali parmi ses pays prioritaires. De plus, parmi ses objectifs spécifiques la gestion durable de l'environnement et la promotion de l'équité de genre figurent en bonne place.

Au niveau national, es différentes activités de l'intervention répondent à des objectifs bien évidents et bien encadrés dans les différents programmes, politiques et stratégies en matière de sécurités alimentaire, de changement climatiques et de lutte contre la pauvreté et de promotion de l'emploi rural :

- Le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable du Mali 2016-2018 qui place le changement climatique, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les droits humains fondamentaux des femmes et des femmes et leur épanouissement au centre de son action dans le cadre du développement social et humain.
- La Loi d'Orientation Agricole qui met en exergue la relation entre sécurité alimentaire, changement climatique et genre ;
- Le CSRCP dont la sécurité alimentaire et le genre constituent des axes prioritaires d'intervention dans ses efforts de développement communautaire et de renforcement de la résilience. Ce qui d'ailleurs est matérialisée par la création du Conseil National de Sécurité Alimentaire et l'élaboration d'une Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.
- La politique de développement social dans son point : « Le renforcement des capacités des communautés dans le processus d'auto- promotion, à travers notamment les associations, les sociétés »
- La Politique Nationale de l'Emploi qui place l'emploi féminin comme une priorité dans la lutte contre la pauvreté surtout au niveau rural ;
- La Politique Nationale de genre : Consolidation de la démocratie malienne et de l'état de droit à travers la prise en compte du Genre comme un principe directeur dans les secteurs prioritaires dont la l'agriculture et l'égalité d'accès et la pleine jouissance des droits fondamentaux pour les hommes et les femmes.
- Les textes du Conseil national de l'Environnement qui prennent en compte les inters relations entre sécurité alimentaire, environnement et genre;
- L'initiative du Programme pour le développement d'une agriculture résiliente au changement climatique 2012-2016, du Fonds de développement de l'environnement et du développement / PNUD

Au niveau local, le projet répond aux orientations de l'ensemble des PDSEC des communes rurales d'intervention. Il répond également aux objectifs de développement au niveau régional

¹⁵ Les zones prioritaires de la coopération espagnole au Mali sont les régions de Kayes, de Sikasso et le District de Bamako

et départemental. Ce qui fait qu'il a le soutien de toutes les institutions déconcentrées et décentralisées au niveau régional et départemental même si, elles ne sont parfois impliquées que de loin.

Au niveau du partenaire technique et financier, en l'occurrence l'AACID, il s'aligne à toutes ses stratégies sectorielles et orientations politiques et géographiques en matière de développement, de genre et de sécurité alimentaire et de lutte contre les effets du changement climatiques.

6.12 Pertinence

Ce projet trouve sa pertinence dans le fait qu'il vient contribuer répondre adéquatement à la problématique récurrente de l'insécurité alimentaire et des effets néfastes du changement climatique sur la population et les activités économiques comme l'agriculture et l'élevage dans la région de Kayes et plus particulièrement dans le cercle Kayes. D'une façon générale, les populations et les femmes en particulier sont confrontées à de nombreux problèmes consécutifs au changement climatique et à la sécheresse, entre autres :

- Dégradation des sols due à la disparition du couvert végétal et de l'érosion éolienne et hydrique (pluies abondantes causant des inondations ;
- Baisse des productions agricoles ;
- Destruction des cultures à cause des inondations
- Irrégularité et mal répartition de la pluviométrie ;
- Raréfaction des pâturages et surpâturage des sites épargnés ;
- Conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs ;
- Baisse voire même perte des activités économiques liées à l'exploitation agricole ou forestière, etc.
- Migration des bras valides laissant une surcharge de travail aux femmes restées aux villages.

La description des groupes bénéficiaires, des sites a été bien faite et les choix des appuis mis en œuvre bien adaptées aux réalités et problématiques des aires d'intervention des communes de Segala (village de Sekona), de Kouloum (village de Kouloum) et de Koussare (village de Sirimoulou). Cet état de fait serait dû à la connaissance des zones ciblées par AOPP et ACPD à travers les études de base ou d'identification qui ont été réalisées préalablement aux interventions. Ce qui démontre le dynamisme de la formulation projet car il permet des réajustements pour prendre plus pertinentes les activités à réaliser.

Sur le terrain, l'équipe d'évaluation a noté qu'il y a une correspondance logique entre le Cadre Logique Global et les programmations d'activités d'AOPP, des groupements bénéficiaires et du Service du secteur agricole, ce qui a rendu facile l'atteinte des résultats.

La pertinence du projet se voit aussi à travers la correspondance des objectifs, résultats et activités du projet par rapport aux différentes stratégies et politiques nationales de lutte contre l'insécurité alimentaire, le changement climatique, l'empowerment des femmes et des jeunes,

mises en marche par le Gouvernement malien avec l'appui des partenaires financiers et techniques (PNUD, AECID, GIZ, UE, BAD, FMI, FIDA, AACID, etc.).

La conception de ce projet complexe (partenariat sociétés civiles malienne et espagnole-, institutions décentralisées avec des moyens limités, organisations communautaires en processus de consolidation) a requis un processus laborieux de coordination pour définir de manière consensuelle les domaines d'intervention et les attributions et rôles de chaque partenaire. Le rôle d'ACPP, ONG espagnole avec une grande expérience et expertise en matière de formulation et de management de projets de développement, a été fondamental surtout en apportant son expertise pour la gestion, le suivi, et la gouvernance de ce projet. De ce fait également les capacités de la contrepartie locale, AOPP, se trouvent également renforcées et les bénéficiaires rassurés.

ACPP a aussi activement participé dans la recherche et proposition d'actions concrètes nécessaires à l'implémentation de cette approche lors des missions de suivi. Son rôle a été aussi important pour l'adaptation du projet au contexte changeant de la zone d'intervention. Au cours des missions de supervision/suivi, il a réussi à imprimer au projet une vision de renforcement structurel pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et du maillon social qui en souffre le plus, à savoir la femme, et qui a la charge du foyer.

Le projet a été formulé avec une structure logique, techniquement cohérente et en se basant sur les approches et les expériences des différents partenaires dans leurs domaines de spécialisation et connaissance.

La logique d'intervention du projet est aussi claire avec une analyse des besoins et des cibles/bénéficiaires bien détaillée. La logique est également basée sur des principes directeurs bien formulés et pertinents qui donnent la priorité à l'adhésion et participation de la population cible, la gestion orientée aux résultats. Dans la formulation aussi, il faut noter la prise en compte des aspects genre orientée au renforcement de la participation des femmes. On entend également de façon précise le respect de l'environnement à travers la restauration du couvert végétal et l'utilisation de pratiques agricoles résilientes et le renforcement du droit à l'environnement sain, qui est un droit humain fondamental reconnu par le Mali.

En général, au niveau du document de formulation, on note des relations logiques et une cohérence entre les activités, les résultats attendus et les objectifs. Les indicateurs de résultats du projet sont mesurables et bien ficelés. Mais les indicateurs d'effets généralement souhaités par les institutions gouvernementales ne sont pas pris en compte. Toutefois, ils sont mesurables car le projet s'est basé dans sa formulation sur des documents et stratégies nationales et régionales présentant un état des lieux de la zone d'intervention.

Il faut aussi souligner que dans le document de formulation, il n'y a pas de mesures et d'actions qui poussent les partenaires à interagir avec d'autres intervenants non gouvernementaux, tout en favorisant le travail en synergie, pour arriver à renseigner les indicateurs d'effet ou d'impact d'une façon globale. Il nous apparaît toutefois qu'il y a eu des tentatives avec le GRDR mais vu la présence d'autres acteurs agissant dans des actions similaires, AOPP aurait pu développer cette synergie surtout qu'elle a d'autres partenaires financiers et techniques dans des actions similaires.

Sur le terrain, nous avons noté une coordination entre le projet et le cercle d'agriculture (conception des modules de formation, choix des équipements, choix des intrants et matériels à fournir ; entre autres). Mais au niveau opérationnel, cette coordination est limitée par le manque de moyens. Cela se comprend par le fait que leur présence continue dans le projet peut engendrer des coûts supplémentaires qui peuvent agir sur les résultats dédiés aux bénéficiaires. En effet, le service régional de l'environnement et le service du secteur d'agriculture ne disposent pas de moyens pour accompagner le projet et celui-ci n'a pas aussi prévu un budget pour faciliter cette coordination opérationnelle surtout au niveau du suivi. Il faut signaler que cet accompagnement sur le terrain fait normalement partie des missions régaliennes de ces deux services techniques déconcentrées.

Il importe aussi d'ajouter que les collectivités territoriales issues de la décentralisation ne prennent en compte les appuis à la sécurité alimentaire et le changement climatique que très marginalement. Cela s'explique par la faiblesse de leur budget et la non effectivité du transfert des compétences et des moyens. Toutefois, avec l'AEDD et le ministère de de la famille, de la femme et de l'enfant, des actions ont été entamées pour les pousser à adopter une budgétisation sensible aussi bien au genre qu'au changement climatique

Vu cette situation au Mali et plus particulièrement dans le cercle de Kayes, la pertinence du projet est bien saillante d'autant plus que ; comme dit plus haut, les problèmes d'insécurité alimentaire et de changement climatique y sont structurellement sévères et liés à la pauvreté (populations pauvres et appui de l'Etat insuffisant ou inexistant au niveau communautaire) et aux sécheresses cycliques accentuant la dégradation de l'environnement, la pauvreté, la migration masculine et la surcharge de travail des femmes au niveau communautaire et du foyer. De ce fait, le projet est venu palier des insuffisances criardes au niveau de la prise en charge de l'alimentation (qui est un droit fondamental) et du renforcement des capacités économiques des femmes par le biais des différentes AGR.

Il faut, en outre signaler que la pertinence du projet se trouve renforcée par le fait qu'il répond aux orientations géographiques et sectorielles de la coopération espagnole au Mali dont l'ACCID fait partie intégrante. En effet, la région de Kayes est une priorité géographique pour l'AECID et l'AACID, et la sécurité alimentaire est un domaine de concentration de leur appui au Mali.

7 Conclusions et recommandations

7.1 Conclusion :

Pour plus de commodité, les conclusions sont présentées en fonction des critères qui ont été analysés dans le cadre de cette évaluation :

- **L'efficacité ;**

L'efficacité du projet a été surtout facilitée par la stratégie d'intervention qui a démarré avec une identification permettant de déterminer et d'hierarchiser de façon participative les cibles (bénéficiaires directes – les femmes de 3 villages -et les bénéficiaires indirectes –les

communautés des 3 villages et hameaux environnants- et les actions à entreprendre pour répondre aux besoins identifiés. Cette identification a été dynamique et a permis de cibler parmi la population, les plus vulnérables. De ce fait, les résultats des activités à mener ont été atteints dans leur grande majorité et permis la fonctionnalité et la rentabilité des activités identifiées et des actions de restauration des sols ainsi que de récupération du couvert végétal. Toutefois, il y a quelques problèmes au niveau du reboisement qui sont dus aux aléas climatiques comme le manque de pluie ou les inondations. Mais ces problèmes vont rapidement être résolus grâce à la maîtrise des techniques de pépinières par les populations formées et la prise de conscience par rapport aux rôles du couvert végétal dans l'atténuation des effets du changement climatique. D'ailleurs les populations se sont engagées d'une part, à reprendre le reboisement dans endroits non couverts. Et d'autre part de l'étendre à d'autres zones proches de leurs villages.

Actuellement les associations villageoises sont autonomes mais nécessitent un suivi de proximité pour les rendre plus résilientes. Il faut aussi signaler que les actions développées et menées en Espagne et particulièrement en Andalousie ont atteint les résultats escomptés en matière de connaissance des réalités de l'insécurité alimentaire et du changement climatique dans la région de Kayes. L'on peut donc affirmer sans nul doute que ce projet a réussi à atteindre ses résultats et son objectif spécifique à plus de 95%. Ce qui consiste une grande performance dans un milieu difficile et conservateur et où les réticences culturelles en faveur de l'exclusion de la femme des centres de décision et de la propriété foncière ainsi que de la jouissance des moyens et facteurs de production sont fortement enracinés. Aujourd'hui les femmes sont en phase de devenir propriétaires de parcelles et détiennent des moyens de productions et des capacités pour mettre en valeur les terres qui leur sont octroyées. En plus, elles ont été formées pour participer à l'adaptation au changement climatique.

- **L'efficacité du projet**

Des différents entretiens avec les responsables du projet, il nous est apparu que les fonds alloués aux différentes activités ont été utilisés à bon escient. Il n'a pas été noté de cas d'utilisation anormale des fonds. L'analyse des résultats obtenus montre que les objectifs globaux ont été atteints avec les ressources allouées toute chose qui plaide en faveur d'une utilisation rationnelle des ressources du projet.

Les services techniques ont été fortement impliqués dans l'exécution des formations mais peu dans le suivi. Cette faille aurait pu être renforcée car c'est une activité importante dans l'appropriation et la perpétuation de l'intervention de la part de ces derniers. Il faut souligner que les services publics techniques ont dans leurs compétences le suivi des activités de développement mais ne disposent pas de moyens pour le faire. De même, les opinions de la population bénéficiaire auraient pu être davantage prises en compte en ce qui concerne l'achat des équipements.

- **La viabilité**

La durabilité du projet est en relation avec l'appropriation. Les composantes AGR, équipements et approvisionnement en eau potable auront certainement un effet durable. Cet effet est renforcé par la composante formation qui au dire des différents interlocuteurs est l'une des pierres angulaires du projet, celle qui va faciliter les éléments pour amorcer et adopter un changement de comportements et faciliter la gestion tout en assurant la rentabilité des AGR et des points d'eau. Les organisations et institutions locales telles les conseils communaux n'ont pas encore une vision claire, les ressources nécessaires et un leadership suffisamment fort pour les questions de changement climatique et de genre (malgré leur inscription dans les PDESC). Il

faut souligner que la durée du projet est assez courte pour une ambition aussi grande mais les résultats sont palpables et assurent dans une certaine mesure la durabilité.

- **L'impact et résultats atteints**

A ce stade, nous parlerons beaucoup plus d'effets induits que d'impact. En effet les indicateurs définis dans le cadre logique/plan de suivi évaluation du projet sont pour la plupart des indicateurs d'activité. Tout au plus nous pouvons considérer les effets induits des formations, des équipements, des AGR, des reboisements qui ont contribué à améliorer les conditions de vie de la population et permis un empowerment des femmes. Cela nous paraît tout à fait logique au regard de la durée du projet que l'on ne saurait définir des indicateurs d'impact qui traduisent généralement des résultats à plus long terme surtout sur le changement et l'enracinement des pratiques apprises et des messages véhiculés.

Du point de vue de l'effet du projet, il ressort des investigations que le projet a amélioré la quasi-totalité des indicateurs au niveau au niveau de la zone d'intervention. Les actions programmées en Andalousie ont été réalisées avec succès et ont vu la participation de l'équipe de coordination du projet dans les différentes rencontres de sensibilisation sur la situation d'insécurité alimentaire récurrente au Mali et en particulier dans la région de Kayes.

- **Connectivité de l'intervention :**

Le présent projet est conçu comme étant une action humanitaire ponctuelle qui doit développer les capacités des bénéficiaires et les rendre indépendant. De ce fait, dès le départ s'est basé stratégiquement sur le renforcement des capacités des femmes et plus particulièrement des jeunes femmes et des femmes vulnérables comme les veuves. Ce qui fait donc que

- Les capacités des femmes et des jeunes ont été appuyées de nature à minimiser l'effet de dépendance par la mise en exploitation des ressources disponibles et apportés par le projet.
- Les activités s'inscrivent dans la durée et commencent déjà à générer des impacts visibles avec la restauration du couvert végétal, la mise en marche des pépinières et des activités génératrices de revenus comme les moulins et les jardins horticoles ainsi que la facilitation de l'approvisionnement en eau potable.
- Les femmes ont reçu des formations qui leur garantissent la bonne gestion des ressources qui leur ont été octroyées.

Actuellement, l'intervention a produit des résultats de développement et a impulsé une dynamique de changement positif au niveau des villages bénéficiaires.

- **Appropriation et renforcement institutionnel :**

Par rapport à l'appropriation, il faut souligner que le projet a basé son intervention sur la pleine participation des populations locales et des autorités locales administratives et coutumières. De ce fait, elles ont été impliquées dans l'identification et la formulation du projet. Un processus participatif a été maintenu tout au long de son exécution. L'implication continue et l'accompagnement de proximité des bénéficiaires dans le projet est un gage d'appropriation. Toutefois, le projet n'a pas mis en place un mécanisme de désengagement progressif mais les bénéficiaires ont été responsabilisées dès le départ dans la gestion de leurs activités.

Concernant, le renforcement institutionnel, force est de remarquer que le renforcement des institutions publiques tout comme celui des organisations de la société civile est un élément fondamental dans les interventions aussi de bien de l'ACPP que de l'AOPP. Dans ce projet précis, le renforcement a surtout concerné les capacités productives, de planification, de

gestion et d'organisation administrative des trois organisations paysannes féminines des communes de Segala, Khouloum et Koussane, bénéficiaires du projet. Ce qui permet d'avoir des organisations de la société civile bien organisées.

- **Perspective genre dans le développement :**

Compte tenu de la situation de vulnérabilité et d'insuffisante inclusion des femmes au niveau national en général et en particulier dans la région de Kayes par rapport à l'accès et la gestion des ressources productives ; l'intervention a été orientée pour favoriser l'accès ces dernières à la terre, aux moyens de production, aux activités génératrices de revenu afin de freiner et réduire la fracture qui existe entre les hommes et les femmes quant au contrôle des ressources.

De ce fait, dans le cercle de Kayes, le projet a travaillé sur une stratégie basée sur deux axes :

- Permettre l'accès des organisations de femmes des trois localités au contrôle, au travail et à la gestion de la terre ;
- Favoriser la participation effective de la femme dans la prise de décision, l'accès aux ressources et à leur contrôle par le biais des sensibilisations et formations.

Cette stratégie a été réalisée de façon à ne pas générer un refus de la part des hommes qui ont toujours eu un contrôle total sur les ressources productives, leur jouissance et la prise de décision au sein de la famille et de la communauté. De ce fait la stratégie a appuyé des actions où les hommes et les femmes sont ensemble pour les réaliser pour garantir la pleine participation de toute la communauté sans exclusion aucune. En plus, les critères de sélection des bénéficiaires au sein des organisations paysannes féminines ont privilégié les femmes seules ou veuves qui n'ont pas de moyens pour subvenir aux besoins de leurs familles.

- **Protection de l'environnement :**

La restauration de l'environnement pour lutter contre la désertification est le deuxième axe fondamental du projet après la promotion de l'équité entre l'homme et femme. De ce fait, dans son exécution le projet a tenu en considération la protection et de la restauration de l'environnement surtout en ce qui concerne la lutte contre la désertification et la conscientisation sur les réalités du changement climatique souvent accentués par les pratiques agricoles de l'homme. Plusieurs formations ont été imparties aux bénéficiaires pour faire les pépinières pour le reboisement, et la restauration des sols dégradés. Des formations pour le compostage ont été organisées, ce qui va réduire l'utilisation des engrais chimiques et permettre aussi une économie d'argent. A cela, il faut ajouter l'utilisation de l'énergie solaire comme moyen d'exhaure de l'eau des puits, ce qui limite les effets de pollution des hydrocarbures et le réchauffement climatique.

- **Respect de la diversité culturelle :**

Le projet se déroule dans une zone peuplée majoritairement d'une population sédentaire composées Soninkés, Khassonkés et Malinkés et dont la principale activité est l'agriculture. A côté de ces trois principales ethnies, il y a des peuls et des maures qui sont généralement des éleveurs souvent transhumants mais qui ont maintenant tendance à se sédentariser et à pratiquer l'agriculture en plus de l'élevage. De ce fait, le projet a intégré dans le choix des bénéficiaires des critères objectifs qui ont permis l'intégration de toutes les composantes ethniques sans aucune exclusion et ce en respectant leurs us et coutumes.

Comme déjà évoqué, l'intervention a été exécutée en respectant les us et coutumes des populations locales. De ce fait tous les calendriers de travail étaient conformes aux pratiques culturelles en vigueur au niveau des villages bénéficiaires. Ceci a été facilité par le fait que toutes les personnes employées par le projet parlaient les langues locales et avaient une grande connaissance des coutumes locales. Aussi toutes les formations, sensibilisations et informations

sont faites en langues locales. Ce qui a d'ailleurs renforcé l'acceptation et l'adhésion des bénéficiaires du projet mais aussi des leaders communautaires.

Les changements évolutifs introduits par le projet pour donner une plus grande considération à la femme dans la communauté et au sein de la famille pour contribuer à la sécurité alimentaire et à la préservation de l'environnement ont été faits en douceur. Ce travail a été facilité par la connaissance de l'AOPP des caractéristiques sociologiques et anthropologiques des populations locales.

- **Coordination et complémentarité :**

Le projet a développé une stratégie de coordination et complémentarité surtout entre ses deux partenaires d'exécution, l'AOPP et l'ACPP. Cette coordination et complémentarité a d'abord commencé avec le processus d'identification du projet (avec une intégration d'autres acteurs comme les services techniques des eaux et forêts, les associations locales villageoises, etc.) et s'est poursuivi aussi dans sa formulation et son exécution.

Au niveau de Kayes, il existe une synergie d'action bien développée entre tous les intervenants en partenariat avec la société civile locale, la diaspora et les pouvoirs publics déconcentrés et décentralisés. Cet espace de concertation est aussi un espace de coordination et de complémentaire entre les différents intervenants. Et le projet y a été totalement intégré.

- **La pertinence du projet :**

La pertinence de ce genre de projet n'est plus à démontrer. Il se déroule dans un contexte d'extrême pauvreté et de vulnérabilité écologique et alimentaire/nutritionnelle à tous les niveaux.

De ce fait, les interventions du projet répondent aux besoins de base des populations bénéficiaires en matière de développement, de sécurité alimentaire et de protection de l'environnement. Et pour cela, le projet a mis en place une logique d'intervention cohérente qui permet de répondre aux besoins de ses cibles. Les objectifs globaux, les activités exécutées ont une relation logique, ce qui a facilité l'obtention des résultats.

Le projet est en parfaite cohérence avec toutes les politiques et stratégies en matière de sécurité alimentaire, de lutte contre la pauvreté de genre et de changement climatique. Il s'encadre aussi dans les priorités sectorielles et géographiques de l'AACID et de la coopération espagnole en général au Mali en sécurité alimentaire, de genre et d'adaptation au changement climatique.

7.2 Recommandations :

Les recommandations qui découlent de la stratégie d'intervention du projet et des résultats atteints vont à l'endroit des deux principaux partenaires d'exécution, à savoir AOPP et ACPP.

A l'endroit de l'ACPP :

- Poursuivre le financement le projet avec un budget réduit sur au moins deux ans supplémentaires et élaborer un plan de transferts aux associations villageoises avec un suivi à distance tout en impliquant les acteurs institutionnels et techniques clés (Conseil de cercle, les mairies, les services techniques, le ministère de la famille, de la femme et de l'enfant) pour la consolidation des acquis.
 - Etablir une convention de collaboration avec les communes bénéficiaires et ce, en incluant les services techniques locaux pour mettre en place un comité de suivi local afin de renforcer l'implication du niveau départemental dans le suivi des activités.
 - Etablir et mettre en œuvre un plan de renforcement du partenaire local, AOPP, à faire face à ses obligations dans le projet. En référence aux résultats des entretiens avec les agents sur

le terrain et au siège, le renforcement pourrait se porter sur la possibilité d'assurer la transmission des données et fonds documentaires du projet pour assurer une traçabilité correcte de toutes les actions et de tous les acteurs impliqués. Durant l'évaluation, l'équipe n'a pas pu accéder aux rapports de suivi de l'AOPP car tous les documents ont été emportés par l'ancien coordinateur.

- Influencer le partenaire local pour créer un espace de concertation et d'échange entre les différents intervenants en matière de sécurité alimentaire, de genre, d'emploi rural, de résilience et de changement climatique pour pouvoir mutualiser leurs efforts et éviter de financer les mêmes activités pour les mêmes bénéficiaires ou échanger les cas de bonnes pratiques.
- Introduire dans les projets futurs semblables des aspects de sensibilisation pour amorcer un changement de mentalité des hommes afin de permettre aux femmes de jouir pleinement de leurs ressources et des ressources de la communauté.
- **A l'endroit d'AOPP :**
- Associer les services techniques déconcentrés, la CAFO et le service du développement social dans les activités de suivi : il serait intéressant de faire des visites d'évaluations techniques en intégrant les responsables des services techniques déconcentrés de l'agriculture et de l'environnement et même du développement social. Ces visites pourront pallier les insuffisances constatées in situ sans et faire croître la notion de redevabilité au sein des associations paysannes bénéficiaires.
- Prévoir des voyages d'échanges d'expérience entre les différentes associations : prendre les associations faibles pour les amener voir l'expérience de celles qui sont fortes et également monter les bonnes initiatives en matière de solidarité communautaire.
- Favoriser la création de caisses de solidarité villageoise pour augmenter la cohésion au sein des villages et l'augmentation de la fréquentation par les couches les plus défavorisées. Développer un système d'assurance agricole communautaire. Se renseigner sur les initiatives existantes ailleurs au Mali pour les reproduire tout en les adaptant aux spécificités du cercle de Kayes.
- Réactualisation permanente des besoins exprimés pour vérifier leur pertinence avant de les exécuter, ceci permet de ne pas doter les associations villageoises d'équipements qui répondent à leurs besoins.
- Créer un système de relais communautaires pour assurer un suivi rapproché du projet.
- Elaborer et budgétiser et un plan de communication pour donner plus de visibilité au projet dans la région de Kayes, le cercle de Kayes et sur le tout le Mali. Cet important projet avec toutes ses succès stroy n'est pas connu sur le reste du territoire et même dans les autres cercles de Kayes.

8 Diffusion de l'évaluation

La diffusion et l'exploitation des résultats du projet peuvent contribuer à orienter la suite de ce projet que nous pouvons qualifier de projet pilote. Il implique de souligner que le caractère novateur de ce projet et les types de partenariats développés méritent d'être connus. Ils peuvent également servir un objectif plus large à savoir développer des partenariats d'exécution de

projets de développement entre des ONG du nord et du sud. Pour cela, nous suggérons en plus de la diffusion de la stratégie développée par le projet dans sa conception et son exécution, de communiquer autour des leçons apprises :

- Tenir compte de l'avis des bénéficiaires et du savoir local avant de faire toute réalisation surtout physique et des acquisitions de matériels ou d'équipements.
- Le fait d'avoir choisi des ONG nationale et internationale experte et spécialisées pour assurer l'exécution du projet sur le terrain a permis son déroulement et d'avoir les résultats encourageants malgré les réticences sociologiques, les contraintes géographiques et l'implication limitée des pouvoirs publics techniques.
- La dimension genre dans la prise de décision au niveau communautaire devrait être budgétisée dans le projet pendant la formulation et disposer d'un cadre de suivi détaillé au niveau de la coordination pour augmenter les capacités de leadership et de prise de décisions des femmes au sein des associations villageoises. Des actions d'accompagnement ou des sessions de sensibilisation pendant les périodes creuses peuvent être faites pour faciliter la pleine participation des femmes ou leur accessibilité à la décision. Il est certes bien clair qu'elles exécutent des AGR mais rien n'indique qu'elles exercent un contrôle sur les ressources générées par leurs activités économiques.
- La prise en compte des contraintes géographiques dans la budgétisation peut permettre de mieux programmer et intensifier les activités de suivi des réalisations par les animateurs. Pour ce genre de projet, il est nécessaire d'avoir un suivi de proximité des dynamiques sociales engendrés pour garantir la durabilité de l'intervention.
- L'impact immédiat positif du projet est justifié par le fait que la zone choisie correspond aux moyens techniques et financiers déployés, aire géographique limitée et des actions limitées bien étudiées et bien menées en dépit de insuffisances citées.
- Toujours accompagner un tel projet par aussi des actions de développement des capacités techniques et administratives du partenaire local d'exécution. Ce renforcement pourrait commencer un réel audit des capacités organisationnelles du partenaire pour identifier ses lacunes et les résoudre en même temps que l'exécution du projet.

Il serait aussi intéressant de faire une restitution de cette évaluation auprès des partenaires clés du projet à savoir ACPP et AOPP. Pour la restitution au niveau du cercle de Kayes, il serait intéressant d'inclure les bénéficiaires et informateurs clés qui ont été contactés sur le terrain. De ces différentes restitutions, de nouvelles et informations pourront surgir de nature à consolider les futures collaborations entre ACPP et AOPP.

Liste des annexes

Annexe 1 : Matrice d'évaluation du projet

Annexe 2 : cadre d'analyse de l'efficacité des résultats du projet par rapport à l'objectif spécifique du projet

Annexe 3 : Liste des informateurs et informatrices clés

Annexe 4 : Calendrier de mission terrain

Matrice d'évaluation du projet

	QUESTIONS CLE	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION/METHODOLOGIE
	EFFICACITE DU PROJET		
N 1	<p>Nombre et nature (formation, reboisement, AGR, dotation en équipements et matériels, fourniture d'intrants agricoles, etc.) des activités prévues</p> <p>Qui sont les différents cibles (femmes, jeunes, la communauté, services techniques du cercle de Kayes, la société civile, etc.</p> <p>Qui sont les principaux bénéficiaires.</p> <p>Les périodes de réalisation des activités durant la durée du projet et le pourquoi du choix de ces périodes : Le chronogramme a-t-il été respecté ?</p> <p>Degré de réalisation des activités</p>	<p>Calendrier de réalisation des activités</p> <p>Nombre de formations réalisées</p> <p>Nombre de fonds de roulement mis en place</p> <p>Nombre de sensibilisation sur le changement climatique</p> <p>Nombre de femmes et jeunes ayant participé aux rencontres prévues dans le projet</p> <p>Nombre de ha de reforestation réalisé</p> <p>Nombre d'activité mené en Espagne par rapport à la sensibilisation sur les réalités du CC et de l'insécurité alimentaire dans le cercle de Kayes</p>	<p>Rapports et différentes listes de présence</p> <p>Enquêtes au niveau des associations et des autres participants directs ou indirects du projet, etc./</p> <p>Observations</p>

	QUESTION CLE	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION
	EFFICIENCE DU PROJET		
N 2	<p>Les plans de travail du projet, sont-ils clairs et réalistes? répondent-ils au cadre logique et au budget ?</p> <p>Est-ce que le projet a subit des retards dans l'exécution ? Quelles ont été les causes des retards de l'exécution ? et les conséquences ? Quelles mesures correctives ont été mises en place ? quelles sont les leçons apprises sur le terrain dans la mise en œuvre des appuis</p> <p>La gestion de personnel a-t-elle affecté l'exécution du projet ? Comment ?</p> <p>Le projet, va-t-il une stratégie de désengagement ?</p> <p>Les ressources financières ont elles suffi à l'exécution des activités du projet ?</p>	<p>Analyse des plans de travail en relation au cadre logique et au budget degré de satisfaction des responsables de la mise en œuvre du projet au niveau local.</p> <p>Comparaison entre le calendrier de planification et l'exécution réelle du projet.</p> <p>Consultations des responsables du projet et</p>	<p>Plans de travail du projet</p> <p>Questionnaire sur le degré de satisfaction du plan de travail</p> <p>Calendrier d'exécution initiale et Questionnaire dirigé aux responsables de l'exécution</p> <p>Système de gestion des ressources</p> <p>Calendrier de virements des fonds de l'ACPP à l'AOPP</p> <p>Document du projet</p>

	QUESTIONS CLE	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION/METHODOLOGIE
	VIABILITE DU PROJET		
N 3	<p>Le projet a-t-il pris en compte de dispositions institutionnelles ou techniques ou communautaires adaptées à chacun de ses bénéficiaires et partenaires de nature à assurer sa perpétuation après la fin du financement ?</p> <p>Voir l'existence d'une stratégie de désengagement ?</p> <p>Dans quelle mesure les institutions locales ont-elles participé dans la conception de l'intervention ?</p> <p>Dans quelle mesure les institutions locales participent-elles dans l'application et la gestion de l'intervention ?</p> <p>Dans quelle mesure et à travers quels moyens et procédures la population bénéficiaire a participé dans tout le processus ?</p>	<p>Nombre de formations dans le domaine du renforcement des capacités institutionnelles, techniques, économiques et en termes d'utilisation et d'appropriation des enseignements et des divers acquis.</p> <p>Prise en compte et respect des normes locales</p> <p>Fonctionnalité des AGR financées</p> <p>Assimilation des enseignements et innovations introduits par la population</p> <p>Adaptation de l'intervention au contexte et aux besoins des communautés en général et des femmes en particulier.</p> <p>Existence d'une stratégie ou d'un mécanisme de retrait/désengagement</p> <p>Participation de la population bénéficiaire dans la conception et l'exécution du projet</p>	<p>Documents stratégiques du projet</p> <p>Rapports d'exécution</p> <p>Entretiens avec les différents acteurs et bénéficiaires.</p>
	IMPACTS ET EFFETS INDUITS		
	QUESTION CLE	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION
N 4	<p>Les appuis réalisés en termes de formation, d'équipements et autres sont-ils utilisés par les bénéficiaires ? si oui lesquelles ?</p> <p>Ont-ils apporté des changements positifs dans les sites ciblés ? améliorations des conditions de vie des femmes avec l'appui des AGR et</p>	<p>Constations physiques des changements</p> <p>Appréciation qualitative de la dynamique de changement</p>	<p>Rapports, entretiens et observations</p>

	des dons de matériels et équipements ainsi que la fourniture d'eau potable. Est-ce que les capacités des femmes sont renforcées pour pérenniser les acquis ?		
	QUESTIONS CLE	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION/METHODOLOGIE
	CONNECTIVITE DE L'INTERVENTION		
N 5	Est-ce que les capacités des femmes ont été renforcées de nature les rendre indépendantes et capables de poursuivre et développer leurs acquis ? La vie des bénéficiaires a-t-elle réellement change ? La dépendance des principales bénéficiaires a-t-elle été diminuée ? Le projet a-t-il apporte un développement dans les villages bénéficiaires ?	Nombre de femme ayant une indépendance financière et forme sur des pratiques champêtres Niveau de vie des habitants	Entretiens et observations
	QUESTION CLE	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION
	APPROPRIATION ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL		
N 6	Est ce qu'il y a eu des mécanismes de renforcement institutionnel des bénéficiaires	Nombre de formation et d'activités de renforcement institutionnel.	Rapports et entretiens

	qui ont été développés par les deux partenaires au profit des bénéficiaires ? Est ce que les populations ont été associées dans la gestion du projet ?	Est ce qu'il y a eu une stratégie de désengagement permettant de faciliter l'appropriation des résultats et activités du projet par les bénéficiaires, les femmes en particulier ?	
	QUESTIONS CLE	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION/METHODOLOGIE
	PERSPECTIVE GENRE DANS LE DEVELOPPEMENT		
N 7	Est-ce que les femmes sont les principales bénéficiaires du projet ? Y a-t-il eu une stratégie claire d'intégration des femmes comme bénéficiaires principales du projet ? Y a-t-il eu une budgétisation prenant en compte les activités de développement des femmes ? L'exécution du projet à t-il tenu compte des besoins des femmes et de leur disponibilité pour y participer pleinement ? Le projet a –il développer des outils qui permettent aux femmes de pouvoir accéder aux moyens et facteurs de production ? Est ce qu'il y a eu une stratégie claire pour permettre aux femmes d'accéder à la prise de décision au niveau communautaire par au changement climatique et au renforcement de leur pouvoir économique pour mieux lutter contre l'insécurité alimentaire ?	Nombre d'AGR Nombre de formation Nombre de sensibilisation	Rapports et entretiens

	QUESTION CLE	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION
	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT		
N 8	<p>L'environnement est-il un axe central du projet ? si dans quelle mesure ?</p> <p>Quelles sont les activités développées par le projet en matière de restauration et protection de l'environnement ?</p> <p>Les activités ont elles eu un impact sur la désertification ?</p> <p>Les activités vous conviennent-elles ? Est ce qu'elles répondent à la problématique de la désertification et de la dégradation des sols de vos terres ?</p> <p>Les femmes ont elles participé à la réalisation de celles-ci</p>	<p>Degré de prise en compte de la problématique de la désertification et des changements climatiques</p> <p>Nombre de formations réalisées</p> <p>Nombre d'activités de restauration des sols et de reboisement effectuées ?</p> <p>Nombre de pépinières</p> <p>Les essences plantées, etc.</p>	Rapports, entretiens et observations
	QUESTIONS CLE	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION/METHODOLOGIE
	RESPECT DE LA DIVERSITE CULTURELLE		
N 9	<p>La démarche/stratégie d'exécution du projet est-elle conforme aux us et coutumes des villages et des populations cibles ?</p> <p>Les activités proposées ont elles pris en compte le savoir local ?</p> <p>Les spéculations proposées sont-elles conformes aux habitudes alimentaires des communautés cibles</p> <p>Les changements de comportement en faveur d'une plus grande participation des femmes</p>	<p>Spéculations agricoles introduites ou appuyées</p> <p>Respect des coutumes</p> <p>Intégration des réalités culturelles locales</p> <p>Choix des animateurs du projet</p> <p>Langues utilisées pour transmettre les messages et les formations, etc</p>	Entretiens, observations participantes et rapports du projet

	proposés ont-ils tenu compte des réalités sociologiques des populations locales ? Ont-ils été faits en douceur sans heurter les sensibilités des populations de nature à opposer des résistances ?		
COORDINATION ET COMPLEMENTARITE			
	QUESTION CLE	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION
N 10	Y a-t-il eu un dispositif/instrument de coordination avec les autres acteurs présents dans la zone du projet ? Le projet s'encadre-t-il dans ce dispositif de coordination ? Le projet est-il en complémentarité avec d'autres actions ou interventions d'autres partenaires de développement de la zone ?	Les dispositifs mis en place La liste des projets présents dans la zone	Entretiens, observations participantes et rapports du projet

Efficacité du projet : Tableau de mesure d'atteinte de l'objectif spécifique calculé sur les 18 mois d'exécution du projet : Contribuer à réduire la vulnérabilité de la population du cercle de Kayes (53 172 personnes - 258 395 hommes et 254 777 femmes) face à l'avancée de la désertification.

Dénomination des indicateurs de l'objectif spécifique		Valeur initiale	Valeur à atteindre	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Indicateur 1 de l'objectif spécifique	Renforcement de la capacité de production de 568 femmes des villages de Sékora, Sirimoulou et Kouloum	Les 3 organisations paysannes auxquelles appartiennent ces personnes ne disposent pas de capacité matérielle, économique ou de formation.	Un fonds d'appui communautaire et un fonds pour la dotation en équipements ont été mis en place, en plus de la mise en service de 3 moulins à grains. Un programme de formation de formateurs a été réalisé	La mise en la place d'appui communautaire pour l'achat d'intrants et d'équipements est effective et fonctionnelle. Les formations de formateurs/trices ont été réalisées	100%
Indicateur 2 pour l'objectif spécifique	Augmentation de la contribution au revenu familial grâce à l'appui technique, économique et à la formation reçue dans le cadre du projet	Pauvreté monétaire et en équipements ne permettant pas l'acquisition de matériels ou équipements de travail pour générer des ressources au	Augmentation des liquidités (contributions monétaires) familiales de la part des activités des femmes	Développement et densification des AGR communautaires féminines et individuelles pilotées par les femmes au niveau des différentes zones du projet	100%

		sein des ménages			
Indicateur 3 de l'objectif spécifique	Restauration par la population locale de 30 ha de forêts (10 ha à Sékora, 10 ha à Sirimoulou et 10 ha à Kouloum)	Inexistence de pratiques de restauration des forêts (0 restauration)	30 ha de forêts restaurées dans les 3 villages.	Plus de 30 ha de forêts ont subis des restaurations	100% (ce pourcentage est approximatif car l'équipe a constaté beaucoup de poches vides dans les espaces restaurés et les plantes sont encore assez jeunes)

Analyse de l'atteinte des résultats attendus de l'intervention :

Dénomination des résultats de l'objectif spécifique		Indicateurs		Valeur initiale	Valeur à atteindre	Valeur atteinte	Degré d'atteinte
R1.	Au 18 ^{ème} mois du projet, au moins 300 personnes, 180 femmes membres d'organisations paysannes et 120 Les jeunes (78 femmes) de ces communautés ont acquis des compétences pour atténuer la perte de	R1I.1	Au moins 300 personnes (60% de femmes et 40% de jeunes hommes et femmes) plantent 30 ha de	0 ha régénéré	30 ha restaurés (10/village)	Reforestation effective de plus de 30 ha.	Travail effectué à 100%

	terres dans les communes rurales de Ségala, Koussane et Kouloum.		neem (10 ha / ville) (mois 18).				
		R.1I2	Création d'un espace de travail collaboratif entre les associations de femmes et les jeunes des 3 communautés rurales	Le travail continue à être différencié par genre mais les groupements de femmes emploient souvent des hommes pour l'exécution de certaines activités comme le moulin	A travers la formation, l'implication sera encouragée et la collaboration entre les femmes et les jeunes dans les activités de conservation des sols	Aux niveaux des activités communautaires les femmes et les jeunes hommes travaillent ensemble mais les AGR sont exclusivement féminines	100%
		R1.I3	45 jeunes (30 femmes et 15 hommes) des 3 communautés rurales formés en techniques de pépinière	Pas de formations avant l'intervention	45 personnes formées	Formation effective de plus de 44 personnes des communautés dont 30 femmes et 14 jeunes	98%. Les techniques de pépinières ont été répliquées au niveau des villages et constituent actuellement de petites sources revenus grâce à la vente des plants

	R1.I4	45 femmes des 3 organisations paysannes formées aux techniques de conservation des sols et régénération du couvert végétal	0 femmes formées	45 femmes formées	Cette activité a été pleinement réalisée mais avec un peu de retard. On voit même souvent dans les champs des cordons pierreux ou de petites digues pour ralentir l'érosion du sol	100% les femmes formées ont fait des restitutions et démonstrations au niveau de leur village respectif. Des adoptions nous ont été rapportées au cours de l'évaluation.
	R1.I5	30 femmes des 3 organisations paysannes formées aux techniques de production agricole céréalière et horticole	0 femmes formées	30 femmes formées.	Des modules de formations en langue locale ont été dispensés en techniques de production céréalière et horticole	100% Actuellement les femmes souhaitent que cette formation soit complétée par d'autres formations en techniques de transformation des produits horticoles et des céréales pour renforcer leurs capacités de résilience et leur avoir monétaire.

		R1.6	30 femmes formées reproduisent ce qu'elles ont appris dans les 3 organisations paysannes	Les femmes des 3 organisations paysannes ne font pas De duplication de formation pour améliorer leur travail agricole car elles n'ont jamais été formées.	30 femmes formées ont réalisé des cycles d'accompagne ment au profit d'autres membres des 3 organisations paysannes.	Cette activité de duplication et de restitution des formations et savoirs acquis est pleinement réalisée au niveau des groupements féminins. Elle se fait de façon pratique.	100%
R2	Au 18 ^{ème} mois du projet, au moins 568 femmes de 3 organisations paysannes de Sékora, Khouloum et Sirimoulou ont amélioré leurs moyens de subsistance.	R2.I1	568 femmes de 3 organisations paysannes ont bénéficié de 3 moulins à céréales	Les 3 associations ne disposent pas de moulin à céréales et doivent payer le service ou le moudre à la main.	En haute saison, chaque association peut avoir 100 000 FCFA pour l'utilisation du moulin	Les moulins sont déjà installés et fonctionnels au niveau des 3 localités	100% Actuellement tous les moulins génèrent des entrées d'argent pour les groupements de femmes exploitantes
		R2.I2	Un fonds communautaire est mis en œuvre dans chaque organisation paysanne pour la dotation en	Les femmes membres des 3 associations ne disposent pas de matériels et équipements suffisants	Au moins 45 femmes ont chacune un chariot, un âne, une brouette et un lot de petits outils (houe, râteau, pelle, etc.) / Création	Plus de 45 femmes dans les 3 associations ont à leur compte une charrette, un âne et des équipements agricoles. Un fonds de microcrédit et d'épargne est en plein fonctionnement et permet encore plus de femmes dans les villages	100%

			matériel nécessaire pour la culture		de mécanismes pour le fonctionnement du fonds		
		R2.I3	39 femmes des 3 villages ont été formées aux techniques de transformation des produits agricoles	Inexistence de formation en techniques de transformation de produits agricoles	Formation de 39 femmes	Plus de 39 formées mais les femmes réclament d'autres types de formation pour accroître leurs revenus. Environ 64 femmes ont été formées	142%
		R2.I4	Un fonds communautaire est mis en place pour l'approvisionnement en intrants agricoles	Les femmes des 3 associations n'avaient pas accès à des intrants de qualité	Au moins 45 femmes ont eu accès à 10 kg / personne de semences améliorées) / Des mécanismes pour le bon fonctionnement du fonds sont créés	Les femmes ont bénéficié à travers le fonds de semences de qualité. Le fonds est entrain de se consolider grâce à la capacitation en gestion des associations.	100%
		R2.I5	50% des femmes des	Les puits disponibles sont	3 puits à grand diamètre sont	Les 3 puits sont fonctionnels et utilisés par la population.	100%

			3 associations (ainsi que leurs filles et leurs enfants jusqu'à 14 ans) ont un puits proche de leur domicile avec de l'eau toute l'année	secs pendant plusieurs mois (généralement de mars à juin) et les femmes et les enfants doivent parcourir de longues distances pour avoir de l'eau.	réalisés pour l'approvisionnement en eau et l'irrigation des périmètres maraichers.	Toutefois, il y a toujours des tarissement/diminution du niveau d'eau de certains en période de forte chaleur.	
R3	Au cours 13 ^{ème} mois, des canaux de communication et de coordination ont été créés entre la société civile de Kayes, les administrations locales et régionales dans la gestion des ressources naturelles.	R3.I1	20 femmes des 3 organisations paysannes connaissent d'autres expériences de développement communautaire local	Aucune des bénéficiaires n'a connaissance d'autres expériences de développement communautaire pour la gestion des ressources naturelles	20 femmes ont eu l'occasion de visiter et d'échanger des opinions et expériences avec un groupe de femmes de Kita	Cette activité n'a pas été réalisée dans le cercle de Kita mais des femmes nous ont informé avoir visité des expériences au Sénégal	100%
		R3.I2	30 personnes (dont 60% de femmes) assistent à	Les organisations paysannes de femmes de la région n'ont jamais eu	20 représentantes d'organisations de femmes paysannes de la	Cette activité a été réalisée et elle a permis aux femmes de donner leur avis par rapport au changement climatique et	100%

		une journée d'analyse des effets du changement climatique sur la population de Kayes, et en particulier sur les femmes	l'occasion d'exprimer leur opinion sur cette question.	région et 10 membres des institutions régionales participent à l'atelier	d'en comprendre leurs effets sur leurs conditions de vie	
	R3.I3	30 personnes (60% de femmes) participent durant quelques jours d'analyse du rôle de la société civile et des administrations locales dans la gestion et la conservation de	Les organisations paysannes féminines n'ont jamais eu l'opportunité de participer à des concertations sur la gestion des écosystèmes	20 représentantes des OP participent à des ateliers de concertation sur leur écosystème en compagnie de la société civile et des représentants d'institutions régionales	Cette activité a exécuté et se trouve renforcée par d'autres actions similaires développées par d'autres partenaires (AEDD, FAO, DNA, etc.). 40 représentants des OP et 20 des institutions ont participé à ces ateliers en plus des organisations de femmes.	200%

			l'écosystème dans le cercle de Kayes				
R4	Au 18ème mois, l'Andalousie a eu une visibilité sur la situation en matière d'insécurité alimentaire qui sévit au Mali, en particulier des femmes, des enfants et des filles.	R4.I1	Est réalisé un documentaire de 30 min. de durée dans lequel les principales réalisations du projet sont mises en évidence, notamment à travers les témoignages des bénéficiaires	Ce matériel n'est pas encore disponible dans la zone du projet	Réalisation du documentaire de 30mn avec une mise en évidence des bénéficiaires.	Le documentaire a été déjà réalisé par l'AOPP	100%
		R4.I2	Sont effectuées au moins 3 réunions avec des organisations du mouvement	Pas de rencontres	3 rencontres avec des représentants de l'AOPP Mali	Cette activité durant une visite du coordinateur du projet qui a informé la population sur la situation de la sécurité alimentaire au Mali et les effets du changement climatique notamment la désertification. Participation	267%

			social de la souveraineté des coopératives alimentaires et agraires d'Andalousie			de l'AOPP comme conférencier à la foire de la Diversité de Mairena del Aljarafe. 8 rencontres ont eu lieu en Andalousie	
		R4.3	Est réalisée une activité de sensibilisation avec des communautés éducatives du SER Andalousie	Cette activité se fait de façon continue par l'ACPP mais pas encore avec une intégration des maliens	3 activités de sensibilisation avec un représentant de l'AOPP sont prévues	Durant les visites du personnel de l'AOPP en Espagne des activités de sensibilisation et d'information sur la situation alimentaire et l'avancée de la désertification à Kayes ont eu lieu avec une présence d'autorités éducatives de l'Andalousie.	100%

Liste des informatrices et informateurs clés rencontrés :

Nom	Prenom	Localite	Fonction
Soloba	Keita	Kayes	Président régional AOPP
Ngolo	Traore	Kayes	Dna
Diallo	Harouna	Kayes	Agent AOPP
Sidibe	Sega	Sekona	Chef de village
Coulibaly	Sekou	Sekona	
Kamissoko	Iya	Sekona	
Dembele	Fili	Sekona	
Diallo	Mamadou	Sekona	
Camara	Lassana	Sekona	
Coulibaly	Mahady	Sekona	
Coulibaly	Souleymane	Sekona	
Kante	Kani	Sekona	
Dembele	Assa	Sekona	
Fofana	Moussa	Sekona	
Diakite	Makan	Sekona	
Dansia	Terena	Sekona	
Sissoko	N'fali	Sekona	
Sidibe	Adama	Sekona	
Soumare	Didie	Sirimoulou	Chef de village
N'gadega	Moussokoi	Sirimoulou	
Sow	Mastan	Sirimoulou	
Cisse	Hore	Sirimoulou	
Sidibe	Soukoto	Sirimoulou	
Mariko	Hawa	Sirimoulou	
Camara	Siga	Sirimoulou	
Soumare	Minta	Sirimoulou	
Sy	Sountou	Sirimoulou	
Camara	Diallo	Sirimoulou	
Niagane	Sira	Sirimoulou	
Diarra	Bambi	Sirimoulou	
Sakiliba	Diabo	Sirimoulou	
Kone	Kandji	Sirimoulou	
Sacko	Mamou	Sirimoulou	
Camara	Kantio	Sirimoulou	
Traore	Lioun	Sirimoulou	Présidente de l'association
Traore	Hawa	Kouloun	Présidente de l'association
Soucko	Kadia	Kouloun	
Traore	Fanta	Kouloun	
Traore	Nene	Kouloun	
Diakite	Saran	Kouloun	
Camara	Aminata	Kouloun	
Cisse	Adama	Kouloun	

Diallo	Hawa	Kouloun	
Coulibaly	Aita	Kouloun	
Bagayoko	Sadio	Kouloun	Charge d'encadrement
Sangare	Batoma	Kouloun	
Traore	Oumou	Kouloun	
Barry	Djeneba	Kouloun	
N'djaye	Aminata	Kouloun	
Dembele	Fatoumata	Kouloun	
Diallo	Fatoumata	Kouloun	
Haidara	Fatoumata	Kouloun	
Simaga	Niuma	Kouloun	
Hawa	Konate	Kouloun	

CALENDRIER DE MISSION TERRAIN

DATES	SITE	HORAIRES	PERSONNES RENCONTREES
29/10/2018	DEPART BAMAKO-KAYES		
30/10/2018	KAYES		entretien avec le responsable local de l'AOPP
31/10/2018	KAYES		entretien avec le point focal changement climatique du secteur agricole de Kayes du service de l'agriculture
01/11/2018	SEKONA		enquête au village de Sekona : personnes rencontrées (chef de village, conducteur du moulin, groupement d'hommes, et association des femmes du village)
02/11/2018	SIRIMOULOU		enquête au village de Sirimoulou : personnes rencontrées (chef de village, groupement d'hommes, et association des femmes du village)
03/11/2018	KHOULOUN		enquête au village de Kouloum : personnes rencontrées (chef de village, groupement d'hommes, et association des femmes du village)
04/11/2018	RETOUR KAYES-BAMAKO		

Bibliographie : quelques-uns des documents utilisés.

1. AEDD, RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU MALI DANS LA PERSPECTIVE DE RIO+20, 2012
2. BOJA NUM. 43 SEVILLA, 2 DE MARZO 2012 KEITA ABDOULAYE, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET ORGANISATIONS AGRICOLES ET RURALES AU MALI, EDITIONS AFRICAINES, 2012
3. LES DOCUMENTS DU PROJET FOURNIS PAR ACPP
4. MINISTERE DE L'AGRICULTURE, LOI D'ORIENTATION AGRICOLE, 2006
5. MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CADRE STRATEGIQUE POUR LA CROISSANCE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE (CSCR 2012-2017),
6. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE, STRATEGIE NATIONALE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, 2018
7. MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT, POLITIQUE NATIONALE DE GENRE 2017-2021
8. MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT ; STRATEGIE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI
9. MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT, STRATEGIE OPERATIONNELLE SECURITE ALIMENTAIRE, HORIZON 2015
10. PAM, MALI SECURITE ALIMENTAIRE - PLAN DE REPOSE HUMANITAIRE, MARS 2018
11. PDSEC DES COMMUNES DE COMMUNES BENEFICIAIRES : (village de Sekona), de Kouloum (village de Kouloum) et de Koussare (village de Sirimoulou).
12. PNUD ; RAPPORT SUR L'IDH 2018
13. WACSI, ETUDE SUR LA SITUATION SOCIOECONOMIQUE DES FEMMES AU MALI, 2017

